

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DU SDEF 2019

Syndicat Départemental
d'Énergie et d'Équipement
du Finistère

L'énergie au service du territoire





SOMMAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT



AU FIL DES MOIS



L'ORGANISATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

Une nouvelle répartition des collèges électoraux
Comités territoriaux
Renégociation du cahier des charges de concession
Commission des finances



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Bilan social
Organigramme
Pôle administratif et comptable
Pôle juridique
Pôle technique



LA COMPÉTENCE ÉLECTRIQUE

Le patrimoine
La médiation du SDEF
L'expertise des prestations pour le compte de tiers
Le contrôle de concession



24

LA COMPÉTENCE NUMÉRIQUE

SIG
PCRS
Communications électroniques
Les enfouissements coordonnés de réseaux
Fibre optique jusqu'aux habitations
Territoires connectés
Conseils aux collectivités



30

LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Présentation
La maintenance
Logiciel Muse



32

LA COMPÉTENCE GAZ

Procédures de délégation de service public
Des transferts pour les contrats existants
Le contrôle des concessions



34

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le SDEF, acteur de la transition énergétique
Le photovoltaïque
La mutualisation des CEE & Les CEE TEPCV
Les bornes de recharge pour véhicules électriques
Le déploiement du GNV
Le conseil en énergie partagé
La sensibilisation aux publics
Le projet ICE



43

LA SEM ENERGIES EN FINISTÈRE



44

LES MOYENS

La taxe sur la consommation finale d'électricité
Le budget



47

LA COMMUNICATION



48

LEXIQUE

ACCOMPAGNER, MUTUALISER,



LE MOT DU PRÉSIDENT

“ En 2019, l'activité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère a continué de croître dans nos différents champs d'interventions.

Le SDEF est une structure en constante évolution qui ne cesse de développer ses activités dans le domaine de l'énergie, de la transition énergétique, du numérique et de l'innovation pour répondre aux mutations de ces secteurs et proposer des services adaptés aux demandes des collectivités et de ses habitants.

Le SDEF accompagne quotidiennement les collectivités dans leurs projets d'aménagement au travers de nombreux travaux d'extensions, de renforcements des réseaux électriques, d'améliorations esthétiques des lignes aériennes, d'éclairages publics et de communications et la desserte en gaz via des délégations de service public suite aux transferts de compétences des communes. Ainsi en 2019, ce sont près de 1600 dossiers qui ont été traités et près de 47,5 millions d'euros d'investissements pour des travaux sur les réseaux.

L'année 2019 aura été marquée par les nombreuses réunions de négociations avec les concessionnaires Enedis, EDF et EDF SEI pour le renouvellement du contrat de concession. Ces discussions ont été conclues par une officialisation en 2020 de deux nouveaux contrats qui permettent de faciliter la transition énergétique sur le territoire et de s'adapter aux spécificités des zones non interconnectées.

Le SDEF met ses compétences au service de l'ensemble de ses adhérents que ce soit au titre de l'optimisation de l'éclairage public et de sa performance, de la collecte des certificats d'économie d'énergie, des partenariats avec les communes pour le portage de projets photovoltaïques sur les bâtiments communaux, des groupements d'achat de gaz, d'électricité, de l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques et tous les projets liés à la transition énergétique source de diversification et de développement territorial.

Aussi, conscient que le numérique est un enjeu devenu essentiel pour maîtriser et piloter la mise en œuvre des politiques publiques des collectivités dans les domaines de l'éclairage public, de l'efficacité énergétique des bâtiments, de réseau d'eau potable, de la gestion des déchets et du stationnement, le SDEF a décidé de lancer en 2019, le service Finistère Smart Connect, un réseau d'objets connectés propriétaire sur l'ensemble du département, à l'exception de la métropole de Brest.

INNOVER

Cette année, la SEM Énergies en Finistère a continué d'accompagner les territoires porteurs de projets liés à la transition en partenariat avec la banque des territoires, la Caisse d'épargne de Bretagne, le Crédit Agricole du Finistère et le Crédit Mutuel Arkéa. Parmi les projets phares de 2019, nous pouvons citer les études réalisées pour la création d'un réseau finistérien de 7 stations d'avitaillement en gaz naturel pour les véhicules. Les premières stations de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Evarzec seront opérationnelles début 2021.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du bureau et du comité qui accompagnent les évolutions du SDEF ainsi que l'ensemble du personnel pour leur implication et leur volontarisme à mettre en œuvre nos décisions quotidiennement. Je souhaite que la lecture de ce rapport vous apporte une bonne ou une meilleure connaissance du SDEF, qui fournit quotidiennement son énergie au territoire et sur lequel vous pouvez compter.



Antoine Corolleur,
Président du SDEF



JANVIER



LANCEMENT DU RÉSEAU OUEST-CHARGE

En 2018, SDE 22, SDEF et SDE35 ont décidé de s'unifier afin de proposer un service commun pour les bornes de recharge de véhicules électriques. Coordonné par le SDEF et effectif le 1^{er} janvier 2019, ce partenariat nommé Ouest Charge répond à une ambition commune des syndicats d'énergie d'unifier l'accessibilité aux dispositifs de recharge sur le territoire breton en proposant une tarification et un moyen d'accès unique à un maillage de bornes commun.

FÉVRIER



UN CHÈQUE DE 15 000€ POUR ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

Le 1^{er} février, à l'issue du comité syndical du SDEF, Antoine Corolleur et Jacques Monfort ont remis au nom du SDEF, un chèque de 15 000 euros à Electriciens Sans Frontières.

Cette opération a permis l'électrification de deux écoles, un collège et 8 logements d'enseignants sur la commune de Doulogou au Burkina Faso. Les travaux ont été réalisés au deuxième semestre 2019.

INAUGURATION DES DEUX EXPOSITIONS MOBILES DU SDEF À PLOUDALMÉZEAU

Pour la première fois depuis leur création, les deux expositions mobiles du SDEF « Tous acteurs de notre futur énergétique » et « Le parcours de l'énergie » étaient réunies dans la même commune. A Ploudalmézeau, Antoine Corolleur, président du SDEF, Marguerite Lamour, maire de la commune, accompagnée de ses adjoints ont inauguré l'évènement.

MARS



VISITE DU SIEM49 DANS LES LOCAUX DU SDEF

Le 6 mars, le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-loire est venu rendre visite au SDEF à Quimper. L'occasion d'échanger sur les compétences communes des deux syndicats et de développer ensemble la question des territoires connectés.

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN BRETAGNE

Vendredi 29 mars, l'État représenté par la DREAL, la région Bretagne, l'ADEME et le Pôle Énergie Bretagne ont signé un protocole d'actions prioritaires afin d'accélérer la transition énergétique en Bretagne. Ce protocole vise à clarifier le rôle et les actions de chacun afin de développer les synergies dans la lutte contre le changement climatique.

AVRIL

INTERVENTION DE ANTOINE COROLLEUR AU SALON SUPPLY CHAIN OUEST QUIMPER

Antoine Corolleur est intervenu lors du salon Supply Chain Ouest de Quimper à la conférence « le biogaz pour la transition énergétique des transports ». L'occasion de présenter le projet GNV en Finistère développé par la SEM Energies en Finistère.



L'HYDROLIENNE SABELLA REMONTÉE

Le 11 avril 2019, le président du SDEF était présent aux côtés de la région Bretagne et Sabella dans le Fromveur pour le relevage de l'hydrolienne Sabella pour réaliser une opération de maintenance. Elle a de nouveau été immergée avec succès en octobre 2019.



MAI

REMISE DE CHÈQUE CEE TEPCV POUR QBO ET LANDERNEAU

Durant le mois de mai, le SDEF a remis un chèque de 470 000€ à Quimper Bretagne Occidental (le 13 mai) et un autre chèque de 146 000€ à la commune de Landerneau (le 17 mai) dans le cadre des certificats d'économie d'énergie pour les territoires à énergie positive pour la croissance verte (CEE TEPCV). Ces montants ont notamment permis de rénover l'éclairage public pour réaliser des économies d'énergie.



SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À PLOGONNEC

Mardi 21 mai, le SDEF, maire et adjoints de la commune de Plogonnec et Engie Ineo se sont réunis afin d'officialiser le lancement du projet de centrale photovoltaïque au sol de Plogonnec. Ce parc solaire sera le premier de ce genre dans le Finistère.

1900 panneaux photovoltaïques seront installés en 2020. Cette centrale, d'une puissance de 722 KWc, produira 820 GWh par an.



JUIN

MATINÉE D'ÉCHANGES À SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Christophe Hémon, responsable du pôle éclairage public au SDEF est intervenu lors de l'événement « comment faire des économies et préserver la nuit » à St-Martin-Des-Champs. L'occasion d'évoquer la télégestion de l'éclairage public via les objets connectés et d'expliquer l'arrêté du 27/12/2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.



REMISE DE PRIX DÉPARTEMENTAL DU CONCOURS ECOLOUSTICS 2019

Les élèves de CM1-CM2 de l'école Saint-Anne de Ploudaniel (2^{ème} place) et les CM2 des Saints-Anges de Douarnenez (1^{ère} place) ont été récompensés pour le travail réalisé suite au concours Ecoloustics. De nombreux prix ont été remis aux classes par Jérôme Ronvel et Jean-Yves Le Page, vice présidents du SDEF et Pierre Mollo, scientifique du plancton.

Organisé par le SDEF dans le Finistère, le concours « Ecoloustics » s'adresse aux élèves du cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}). Il invite à réfléchir aux aspects géographiques, historiques et territoriaux de la transition énergétique ainsi qu'à son impact sur le climat. Le vainqueur départemental est par la suite présenté à un jury national.



JUILLET



REMISE DE PRIX NATIONAL DU CONCOURS ECOLOUSTICS POUR LES SAINTS-ANGES DE DOUARNENEZ

En remportant le concours départemental « Ecoloustics », le dossier des CM2 des Saints-Anges de Douarnenez à été examiné par le jury national. La créativité et l'originalité des élèves ont été récompensées avec le prix national. Ainsi, le 2 juillet à la FNCCR à Paris, les élèves et leurs accompagnateurs ont reçu des mains des sénateurs Finistériens Michel Canevet et Philippe Paul, le diplôme Ecoloustics. Plus tôt dans la journée, la classe visitait la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris-La Villette et les lieux incontournables de la capitale.



LE SYNDICAT D'ÉNERGIE DE LA LOIRE (42) DANS LES LOCAUX DU SDEF

Mercredi 10 juillet, le syndicat d'énergie de la Loire est venu rendre visite au SDEF à Quimper pour échanger sur les objets connectés à destination des collectivités et également sur les nombreuses compétences communes.

AOÛT



REMISE DE CHÈQUE TPCV POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CROZON AULNE MARITIME

Le SDEF, le Pays de Brest et l'agence énergie-climat Energ'ence ont remis le 29 août 2019, dans le cadre de l'appel à projets « territoires à énergie positive pour la croissance verte » un chèque de 721 737 € à la communauté de communes de Crozon Aulne Maritime. Ce montant a permis de réaliser des travaux de rénovation de l'éclairage public et de bâtiments communaux afin de réaliser des économies d'énergie.



SEPTEMBRE



RÉUNION D'INFORMATION PCRS

Le 2 septembre 2019, le SDEF a invité les représentants des EPCI du Finistère à une réunion d'information sur l'état d'avancement du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS). Ce comité de pilotage a fait suite à la réunion d'information du 8 octobre 2018 au cours de laquelle le SDEF avait présenté, en tant qu'autorité locale compétente, les orientations souhaitées pour la mise en œuvre et la gestion du PCRS dans le cadre de la réforme anti-endommagement de 2012.



LES AGENTS DU SDEF EN FORMATIONS

En septembre, plusieurs agents du SDEF ont suivi des formations. Cinq d'entre eux se sont formés pendant 3 jours aux nouveautés du logiciel Muse, la plateforme digitale pour le pilotage et la gestion de l'espace urbain.

Le 13 septembre, 9 secrétaires-comptables se sont réunis au siège du syndicat pour se former aux évolutions du logiciel financier Berger-Levrault.



OCTOBRE



37ÈME CONGRÈS FNCCR À NICE

Du 1^{er} au 3 octobre 2019, les élus et agents du SDEF étaient présents au 37^{ème} congrès de la FNCCR à Nice. Réunis sous la bannière PEBreizh avec le SDE22, SDE35 et Morbihan énergies, cet évènement était l'occasion de célébrer le premier anniversaire des 4 SEM des syndicats bretons et de mettre en lumière l'adhésion de Brest Métropole au PEBreizh.

Durant ces trois jours de Congrès, près de 1500 collectivités et entreprises du secteur ont assisté aux ateliers, tables-rondes et séances plénières sur le thème : « Nouveaux enjeux de solidarité sociale et territoriale : quelles réponses des services publics ? »



RETOUR D'EXPÉRIENCES DES PROJETS SMILE À RENNES

Le 15 octobre, au showroom Smile de Rennes, Hélène Vente et Gwendal Vonk, du pôle énergie du SDEF, étaient présents à l'évènement « A la rencontre des projets Smile ». L'occasion d'échanger sur la transition énergétique des îles interconnectées et de présenter le projet Ice sur Ouessant.

NOVEMBRE

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MEGALIS BRETAGNE

Le 15 novembre 2019, le SDEF et MEGALIS Bretagne ont signé une convention permettant la mise à disposition partielle des agents du pôle communications électroniques du SDEF au profit de MEGALIS. Cette mise à disposition concerne quatre postes. Ces agents seront liés avec MEGALIS jusqu'à fin 2027, date correspondant à la fin du développement du FttH.



TROISIÈME ÉDITION DU BREIZH TRANSITION

Le 27 et 28 novembre, le parc des expositions de Quimper accueillait la 3^{ème} édition du Breizh Transition. Le SDEF était de nouveau partenaire institutionnel de l'évènement.

Au programme, visite des 70 stands, conférences et focus sur les thématiques des EnR, l'efficacité énergétique, la mobilité durable, les réseaux intelligents...

Le SDEF a partagé, à travers les temps de parole dédiés, ses avancées de projets et ses retours d'expériences sur le GNV, le photovoltaïque, le projet ICE à Ouessant, les smart-grids et la pyrogazeification.



DÉCEMBRE



NOTRE-DAME DE KERGOAT À QUÉMÉNEVEN MISE EN LUMIÈRE

Début décembre, le SDEF a livré les travaux d'éclairage public pour la mise en lumière de la chapelle Notre-Dame de Kergoat à Quéménéven. Les travaux d'un montant de 33 000€ HT ont été financés à hauteur de 8 300€ HT par le SDEF. La puissance de l'installation est de 511 W.



NOUVELLE RÉPARTITION DES COLLÈGES ÉLECTORAUX

Le 15 novembre 2019, le comité syndical du SDEF a approuvé une nouvelle répartition des collèges électoraux, formée sur le périmètre des EPCI du Finistère. Désormais, le territoire est découpé en 10 collèges électoraux. Le maillage correspond au regroupement de deux EPCI (excepté Morlaix : 1 EPCI et le centre : 3 EPCI). Ces collèges électoraux permettront en 2020 de désigner les délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au comité syndical du SDEF pour le mandat 2020-2026.



Ci-dessous, la nouvelle carte de la répartition des collèges électoraux



COMITÉS TERRITORIAUX

LE SDEF, AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE

Pour chaque territoire, les élus représentants des communes se réunissent deux fois par an en Comités Territoriaux en la présence du vice-président en charge du secteur.

Pour chaque territoire, deux bilans par an

Ces Comités permettent aux chargés d'affaires du SDEF de faire le point sur l'avancement des travaux des programmes passés ou en cours aussi bien dans le domaine de l'électrification (extensions, renforcements, enfouissements et sécurisations), de l'éclairage public ou des communications électroniques. Même si les occasions d'échanger avec les communes ne manquent pas tout au long de l'année, les comités permettent de prendre en considération l'ensemble des doléances des élus et de leurs projets tout en restant en adéquation avec les possibilités financières du secteur.

Comité Territorial du Pays Bigouden
Novembre 2019



Comité Territorial Cléder-Saint-Pol-de-Léon
Décembre 2019



Les différentes missions, aides et conseils que le SDEF peut apporter aux communes, tant dans le domaine des réseaux comme de la transition énergétique sont présentés. Cela permet aux élus de prendre pleinement connaissance des compétences et des services que le SDEF met à leur disposition.

Pour les communes ayant transféré leur compétence maintenance éclairage public, le rapport annuel de maintenance est aussi présenté et distribué aux communes.

Il reprend les différents actes de maintenance de l'année passée et présente aussi un programme de rénovation et de remise aux normes des équipements d'éclairage public. Les modifications du règlement financier y sont aussi présentées et expliquées ainsi que les différentes activités du SDEF dans les domaines du numérique.



FÉVRIER

7 février — CT Pouldalmézeau
CT Saint-Renan

MARS

13 mars — CT Cap Sizun / Douarnenez

AVRIL

3 avril — CT Crozon
16 avril — CT Locronan

MAI

2 mai — CT Lesneven / Landerneau
7 mai — CT Lanmeur
13 mai — CT Saint-Thégonnec
CT Plougonven

MAI

16 mai — CT Quimperlé
CT Riec-sur-Belon
17 mai — CT Saint-Pol-de-Léon
CT Cléder
20 mai — CT Landivisiau-Sizun
22 mai — CT Taulé
28 mai — CT Steir Odet / Quimper
CT Briec
29 mai — CT Daoulas
CT Le Faou

JUIN

11 juin — CT Bannalec
CT Pont-Aven / Concarneau
CT Rosporden
18 juin — CT Châteauneuf-du-Faou

NOVEMBRE

6 novembre — CT SIVU Haut Pays Bigouden
CT Pays Bigouden sud
12 novembre — CT Plougouven
CT Saint-Thégonnec
14 novembre — CT Locronan
CT Lanmeur
22 novembre — CT Crozon
CT Châteauneuf-du-Faou
26 novembre — CT Lesneven / Landerneau
CT Le Faou
CT Daoulas
27 novembre — CT Taulé
28 novembre — CT Landivisiau-Sizun
29 novembre — CT Pays des Abers

DÉCEMBRE

4 décembre — CT Saint-Pol-de-Léon
CT Cléder
10 décembre — CT Bannalec
CT Rosporden
CT Pont-Aven / Concarneau
11 décembre — CT Quimperlé
CT Riec-sur-Belon
12 décembre — CT Pouldalmézeau
CT Saint-Renan

JANVIER 2020

14 janvier — CT Steir Odet / Quimper

LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION

Un accord-cadre national (*signé en décembre 2017 par la FNCCR, France Urbaine, Enedis et EDF*) a proposé aux autorités concédantes un nouveau modèle de cahier des charges, dont les 3 grandes nouveautés reposent sur la fin de l'obligation de dotation aux provisions pour renouvellement (PR) pour Enedis et le maintien du stock de PR constitué, sur la définition d'un schéma directeur d'investissement (SDI) décliné en programmes pluriannuels d'investissements (PPI) et sur une revalorisation des ressources des autorités concédantes (via les redevances de fonctionnement et d'investissement).

Le SDEF a choisi de ne pas attendre la fin de son contrat actuel (*signé le 2 mars 1993 pour une durée de 30 ans et devant donc initialement courir jusqu'au 1^{er} mars 2023*) et de s'appuyer, pour les négociations, sur ce nouveau cadre contractuel ; tout en visant des adaptations locales fortes.

Les points forts des 2 nouveaux contrats

S'adapter aux spécificités des zones non interconnectées (ZNI)

Les périmètres de la partie « continentale » du SDEF et des trois îles du Ponant (Île-de-Sein, l'Île-Molène et Ouessant) – en tant que zones non interconnectées au réseau continental – font l'objet de deux périmètres juridiques différents.

C'est pourquoi, deux contrats ont été signés avec les concessionnaires désignés par la loi, que sont respectivement sur le territoire continental, Enedis pour la distribution publique d'énergie électrique et EDF pour la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, et, dans les ZNI (hors Mayotte et Wallis et Futuna), EDF pour les 2 missions précitées de distribution et de fourniture

Un protocole général rappelle, quant à lui, la cohérence et la solidarité du service public sur l'ensemble du territoire du SDEF.

Faciliter la transition énergétique

Les nouveaux contrats prennent en compte le rôle clé des réseaux de distribution publique d'électricité pour le développement de la transition énergétique dans toutes ses dimensions. Ainsi sont traités, sous l'angle de l'adaptation des réseaux, les enjeux liés au développement des énergies renouvelables, de nouveaux usages comme l'autoconsommation et la mobilité électrique, ou encore le développement de nouvelles technologies comme le stockage de l'électricité et les technologies smart grids. Ces éléments constituent certainement une des avancées les plus marquantes de ces nouveaux contrats.

Des accords équilibrés et adaptés aux contextes locaux

Ces nouveaux contrats, via les SDI et PPI, engagent EDF (en tant que gestionnaire du réseau de distribution dans les ZNI) et Enedis sur l'atteinte d'objectifs de qualité et de gestion patrimoniale dans un contexte fortement axé sur les enjeux de transition énergétique et dans le contexte d'un patrimoine continental encore sensible aux aléas climatiques.

Les clauses négociées garantissent également le maintien d'une maîtrise d'ouvrage répartie de manière adaptée entre le SDEF et les gestionnaires de réseaux et assurent une continuité dans les règles d'intégration des ouvrages électriques dans l'environnement.

Concernant les moyens financiers du syndicat, ils seront renforcés pour le suivi et contrôle de ces contrats, pour le financement des travaux sous la maîtrise d'ouvrage du SDEF et pour l'accompagnement de la transition énergétique. Enfin ces nouveaux accords prévoient la mise à disposition de données des gestionnaires de réseaux à l'autorité concédante, notamment pour des besoins d'analyses et de projets en lien avec la transition énergétique.

Près de 18 mois de négociation

- 29/06/2018** Signature de l'avenant n° 14 à l'ancien contrat, fixant comme objectif un renouvellement anticipé avant le 31/12/2019, sans pouvoir être postérieur au 01/07/2021
- 13/09/ 2018** Réunion de lancement des négociations
- De 11/2018 à 12/2019** 14 comités techniques et 4 comités de pilotage lors desquels ont été traités, indépendamment pour chaque périmètre (continental et ZNI), notamment les bilans techniques et comptables, la vision prospective, la gouvernance des investissements, le SDI, le 1er PPI, la répartition de la maîtrise d'ouvrage, l'application de l'article 8...
- De 01/2020 à 02/2020** 17 réunions pour la finalisation rédactionnelle des 2 contrats (comprenant respectivement de 243 et 149 pages), du protocole chapeau et des conventions associées (transition énergétique et PAMELA-article 8)
- 13/02/2020** Avis favorable de la commission consultative des services publics locaux sur les 2 projets de contrats présentés
- 06/03/2020** Délibérations du comité syndical approuvant les 2 contrats, protocole et conventions associées
Signatures de l'ensemble de ces pièces et rendus exécutoires

COMMISSION DES FINANCES

La commission des finances s'est réunie les 28 janvier, 8 mars, 12 septembre, 22 octobre et 6 décembre 2019.

La **première séance** portait sur l'analyse financière des prévisions de travaux 2019. Cette analyse a conduit la commission à proposer aux instances décisionnaires la modification du règlement financier par la rehausse des plafonds de travaux pour les effacements basse tension et le doublement de l'enveloppe de subventions en la proposant à 6 millions d'euros.

La **seconde réunion** était dédiée à l'analyse des comptes administratifs 2018, l'affectation des résultats et la préparation des budgets primitifs 2019.

Lors de la **troisième commission**, les membres ont principalement étudié :

- l'investissement dédié au programme des objets connectés et son financement,
- les modalités du financement du Plan de Corps de Rue Simplifié,
- le projet de reprise du réseau PABN par le SDEF
- l'attribution de subventions pour la mise en valeur par la lumière des églises communales et l'attribution d'une subvention pour le projet de l'église de Lampaul-Ploudalmézeau.

La **quatrième séance**, les membres de la commission ont travaillé essentiellement sur les points suivants :

- le plan de financement du PCRS,
- le dossier PABN
- le coût de la mise à disposition du service communications électroniques du SDEF auprès de Mégalis dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

Enfin **lors de la dernière réunion**, les points principaux étudiés concernaient la préparation du budget primitif 2020 et le financement du programme ACTEE.



MISE EN VALEUR DES ÉGLISES ET DU PATRIMOINE



Mise en lumière par le LED de l'église Saint-Tudy à Loctudy

Le 5 novembre, le nouvel éclairage public de l'église Saint-Tudy à Loctudy a été inauguré. 23 projecteurs LED d'une puissance comprise entre 6 et 36W ont été installés. Le montant de ces travaux s'élève à 38 400€ HT. Le SDEF a financé cette mise en lumière à hauteur de 9 000€ HT.



Mise en lumière par le LED de la chapelle de la chapelle Saint-Tugen de Primelin

Le 3 décembre 2019, les travaux d'éclairage extérieur de la chapelle Saint-Tugen de Primelin ont été inaugurés. Le coût total de ces travaux s'élève à 23 000€ HT, dont 6 000€ pris en charge par le SDEF. La commune de Primelin est désormais entièrement éclairée aux LED. Elle fait ainsi partie des 5 communes Finistériennes totalement équipées de cette technologie, permettant de réduire la consommation d'énergie.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



BILAN SOCIAL au 31 décembre 2019 :



Effectif

47 collaborateurs au service du territoire
56 au 1^{er} septembre 2020



Répartition des agents par statut

31 titulaires
10 contractuels
4 stagiaires
2 CDI



Absences

100 jours de maladie ordinaire
295 jours de congé maternité/paternité

Moyenne d'âge

37 ans



Moyenne d'ancienneté

5 ans



Répartition des agents par catégorie

16 catégorie A
20 catégorie B
11 catégorie C

Formation



28 agents ont suivi une formation
97,5 jours de formation

Répartition des agents par sexe



18 femmes
(38%)



31 hommes
(62%)



Répartition du temps de travail

41 agents à 100% (39h/semaine)
3 agents à 90% (35h/semaine)
3 agents à 80% (31h/semaine)



Arrivées

Camille BESSE

Chargée d'accueil à Landivisiau

Emmanuel QUÉRÉ

Directeur adjoint, responsable du pôle numérique, données et conseil aux collectivités

Emmanuelle GAUCHET

Ingénieure géomètre topographe

Gaëlle LIAUTAUD

Assistante juridique

Gaétan MARBLÉ

Technicien géomètre topographe

Gwendal VONK

Chargé de mission énergie ICE

Loris CORDAT

Chargé d'affaires éclairage public

Michaël ROSPARS

Chargé d'affaires éclairage public

Sophie BAYER

Assistante de direction

Départs

Anthony LE GARREC

Conseiller en énergie

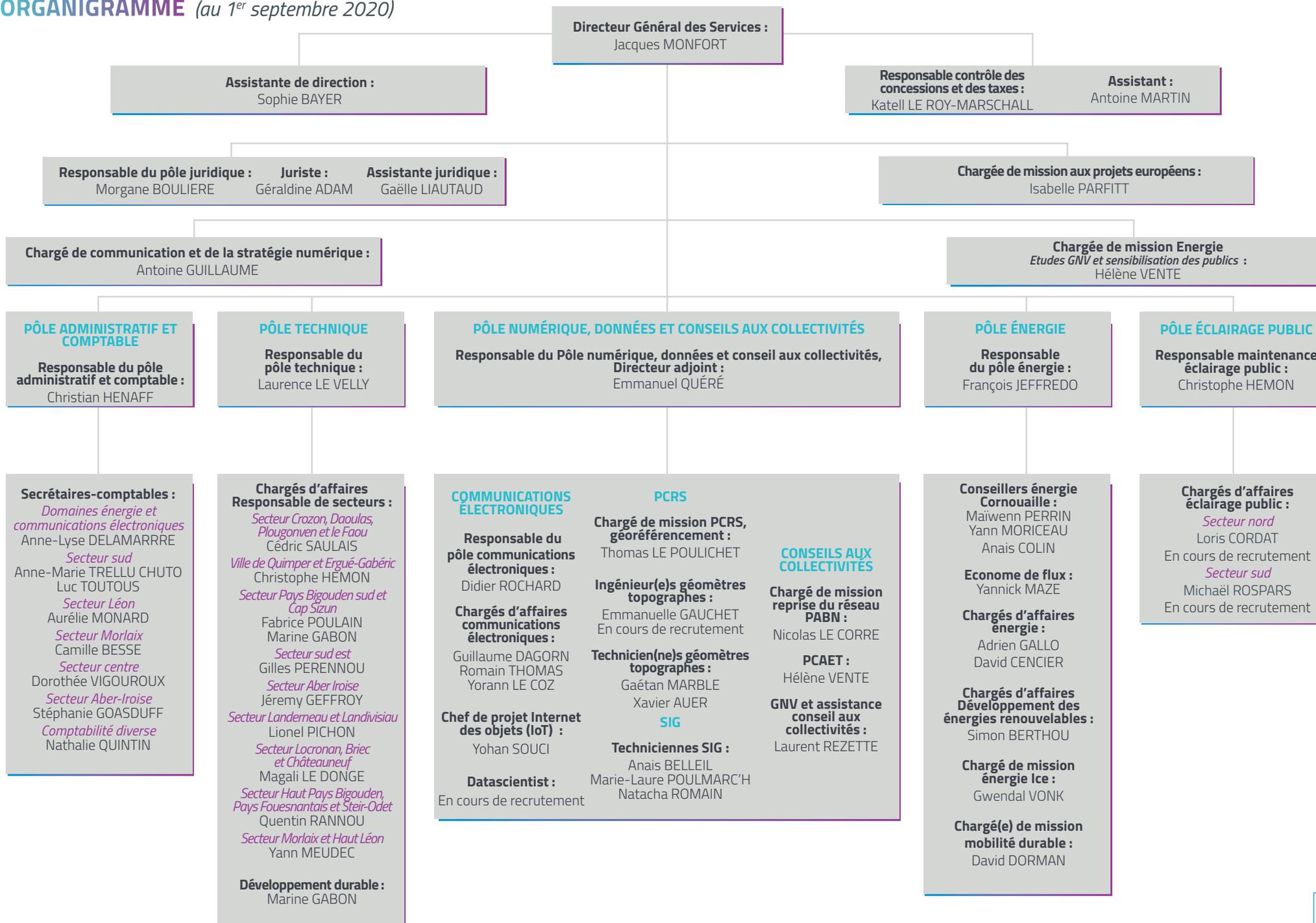
Loïc DENIEL

Chargé d'affaires éclairage public

Morgane LALANNE

Secrétaire-comptable

ORGANIGRAMME (au 1^{er} septembre 2020)



PÔLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Composé de dix agents, le pôle administratif et comptable développe ses compétences sur différentes missions. Outre l'accueil physique et téléphonique assuré sur les deux sites de Quimper et Landivisiau, sept agents procèdent à l'exécution financière des marchés publics portant sur les études, les travaux d'électrification, d'éclairage public et communications électroniques, la maintenance et les petits travaux d'éclairage public, les marchés dans le cadre de l'assistance conseil, les bornes de recharges pour véhicules électriques, les objets connectés, le plan de corps de rue simplifié, les centrales photovoltaïques, les stations GNV, etc.

Ainsi, sur l'année 2019, **l'ensemble du pôle a enregistré 68 nouveaux (ou reconduction) marchés publics**. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le process des marchés publics est dématérialisé en totalité.

Six agents sont responsables de secteurs géographiques déterminés en tant qu'interlocuteurs de ces communes pour tous les aspects comptables et administratifs. Un agent assure le suivi administratif de l'ensemble des missions dédiées au pôle énergie et deux agents interviennent plus spécifiquement sur l'aspect fonctionnel du SDEF.

L'équipe comptable du SDEF

De gauche à droite :

Christian Hénaff, Aurélie Monard, Stéphanie Goasduff, Dorothée Vigouroux, Luc Toutous, Anne-Marie Trelu Chuto, Nathalie Quintin, Anne-Lyse Delamarre, Camille Besse. Manque sur la photo : Sophie Bayer

Sur l'aspect comptable du budget général, le pôle a mandaté **3 140 opérations pour un volume de dépenses supérieur à 59 000k€ TTC**. 32% des mandats sont typés marchés publics pour un volume de 41 990 k€ TTC, volume financier représentant 71% du total des dépenses de l'exercice. Sur le volet recettes, 2 580 titres émis cette année pour un volume financier de 61 000 k€. 72% des titres sont déposés sur Chorus pro.

Par ailleurs, **quatre budgets annexes (production d'énergie, compétence gaz, communications électroniques et infrastructures de recharge pour véhicules électriques)** sont rattachés au budget général. Ils ont généré 425 mandats pour un volume de dépenses TTC traité de 3 400 k€. 172 titres émis sur les budgets annexes pour 2 756 k€.

Sur l'ensemble de l'année 2019, les agents du pôle ont produit **6 316 écritures comptables, mandats et titres confondus, soit une progression de 21,5% par rapport à 2018**.

Enfin, le pôle assume également le suivi des marchés et la comptabilité de la SEM Énergies en Finistère dont le capital social est de 4 000 k€.

Evolutions du nombre d'écritures comptables

2015	2016	2017	2018	2019
4 275	4 753	5 391	5 197	6 316



Répartition territoriale des secrétaires comptables



PÔLE JURIDIQUE

Le pôle juridique du SDEF est composé de 3 juristes. **Ses missions sont variées mais répondent à un même objectif :**

- **Assurer la sécurité juridique** des actes et des missions exercés par le SDEF,
- **Défendre les intérêts de la collectivité** en cas de contentieux,
- **Assister les technicien(ne)s et les chargé(e)s de mission** par son expertise juridique.

Les activités principales s'inscrivent essentiellement dans quatre domaines :

▪ **Les marchés publics et délégations de service public**

En tant que syndicat mixte, le SDEF est soumis au nouveau Code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019. Il doit donc respecter les principes fondamentaux de la commande publique qui sont la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Ces principes ont pour objectif d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics. Le pôle juridique établit l'ensemble des marchés publics et délégations de service public. Il assure la rédaction des pièces (en lien avec le pôle technique en ce qui concerne les pièces techniques), la passation des marchés (publicité, analyse, participation aux commissions d'appels d'offres...) et leur notification. Par ailleurs, il met à disposition ses services (de rédaction et passation de marchés) auprès des membres qui le demandent.

▪ **La veille et le conseil juridique**

Une mission essentielle du pôle juridique est d'être attentif aux évolutions législatives et réglementaires qui peuvent intervenir dans son domaine de compétences et d'en informer les agents ou les membres du SDEF.

Par exemple, en 2019, le droit des marchés publics a

été codifié dans le Code de la commande publique, la loi Énergie et Climat a été promulguée, la dématérialisation des marchés publics est devenue la règle.

Le pôle juridique prodigue également des conseils juridiques aux agents du SDEF mais également aux collectivités qui en font la demande. Pour cela, le service se forme régulièrement pour être toujours à jour des nouvelles réglementations afin que sa pratique soit toujours efficiente.

Les conventions

- Pour l'exercice de ses missions et afin d'assurer la sécurité juridique des relations avec ses membres et ses différents partenaires, le SDEF est amené à rédiger et signer de nombreuses conventions (conventions financières, de maîtrise d'ouvrage unique, de mandat, de mise à disposition de service, d'occupation du domaine public...).

Le pôle juridique est en charge de la rédaction de ces conventions et du contrôle de leur régularité juridique.

En 2019, le SDEF a affirmé sa volonté de passer à la signature dématérialisée des conventions. Ce changement de pratique affecte également les collectivités signataires. Elles ont été accompagnées par le service juridique pour cette mise en place.

Les dossiers précontentieux et contentieux

- Le pôle juridique est en charge de la gestion des dossiers précontentieux et contentieux. En effet, il se charge d'apporter dans les meilleurs délais, une réponse aux réclamations des particuliers qui rencontreraient des difficultés suites aux interventions du SDEF. Le pôle juridique gère également les dossiers contentieux afin de défendre au mieux les intérêts de la collectivité.

Les SEM et sociétés de projet

- Le pôle juridique est également de plus en plus sollicité concernant des projets qui sont rattachés à la SEM Énergies en Finistère : création de filiales, rédaction de statuts et pactes d'actionnaires, réponse à des appels à projets, etc...

Ces domaines d'intervention ne sont pas exhaustifs. Les missions du pôle juridique s'adaptent aux évolutions des domaines de compétence du SDEF et de la structure.



PÔLE TECHNIQUE

SES MISSIONS

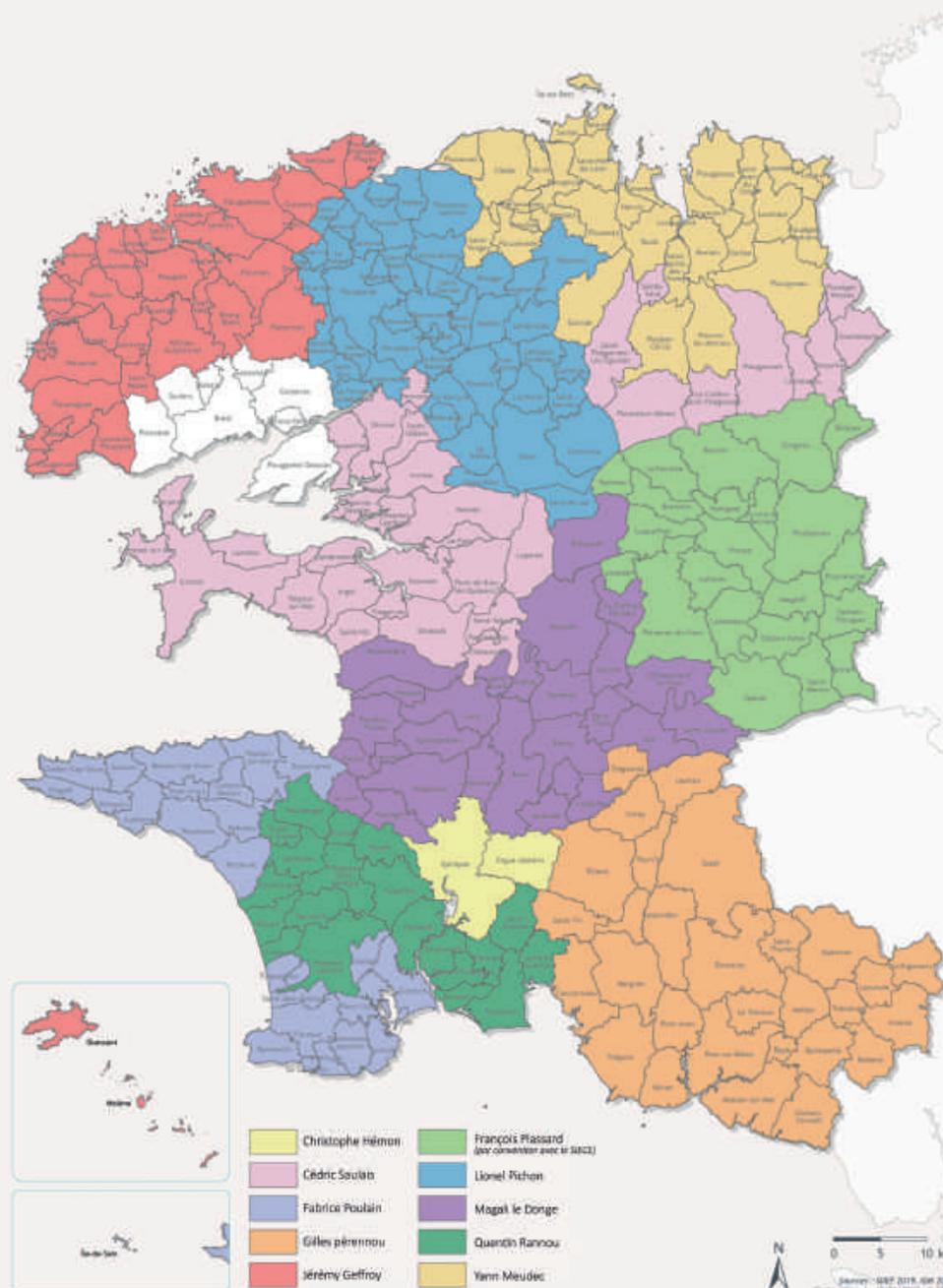
Les opérations gérées par le pôle technique du SDEF sont réparties géographiquement entre les 10 chargés d'affaires. Chaque chargé d'affaires travaille en binôme avec un ou une secrétaire comptable.

Leurs missions concernent aussi bien les compétences historiques du SDEF (réseaux électriques), que les compétences optionnelles (éclairage public, communications électroniques) ou que les nouvelles missions de la transition énergétique, de vidéo-protection ou autres.

Les chargés d'affaires restent, par leur présence constante sur le terrain, les interlocuteurs privilégiés et quotidiens des communes et des élus.



RÉPARTITION TERRITORIALE DES CHARGÉS D'AFFAIRES



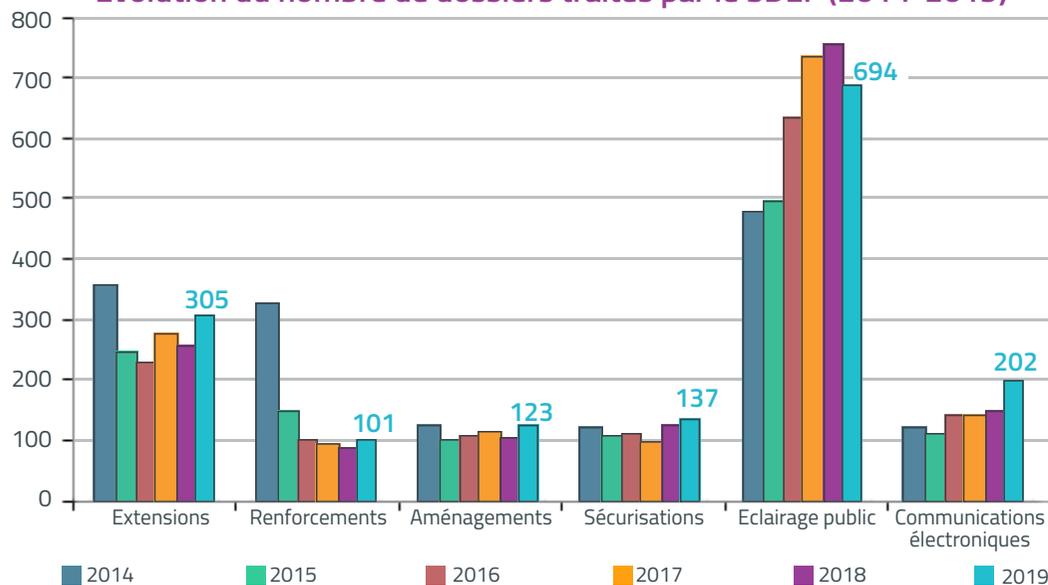
PÔLE TECHNIQUE - LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Le nombre de dossiers travaux géré par le SDEF est en hausse par rapport à 2018 et cette progression est visible depuis 2015. L'année 2019 a été une année préélectorale avec une demande forte d'opérations communales (effacements des réseaux, éclairage public et dessertes de lotissements communaux).

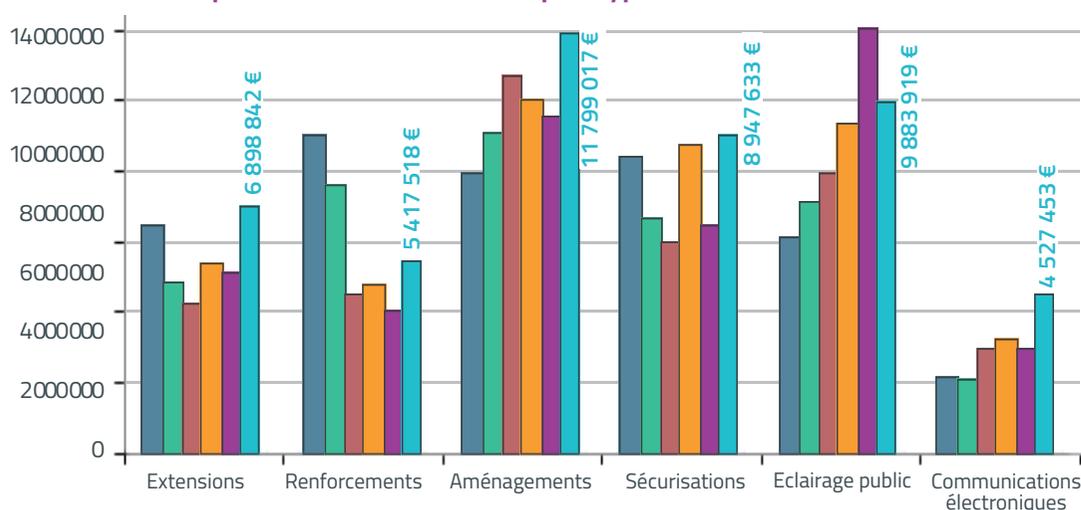
Au cours de l'exercice 2019, le SDEF a commandé près de 47,5 million d'euros de travaux TTC sur les réseaux.

LES DONNÉES GLOBALES

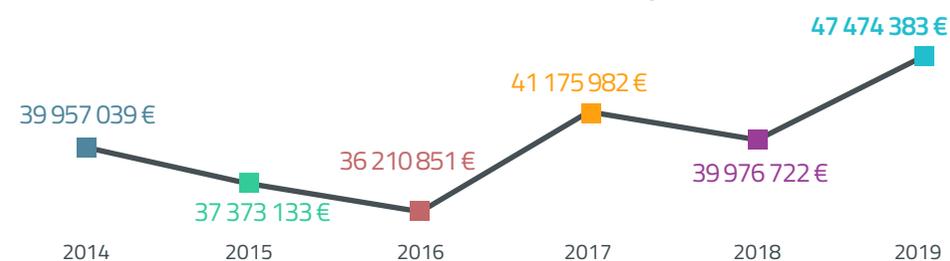
Évolution du nombre de dossiers traités par le SDEF (2014-2019)



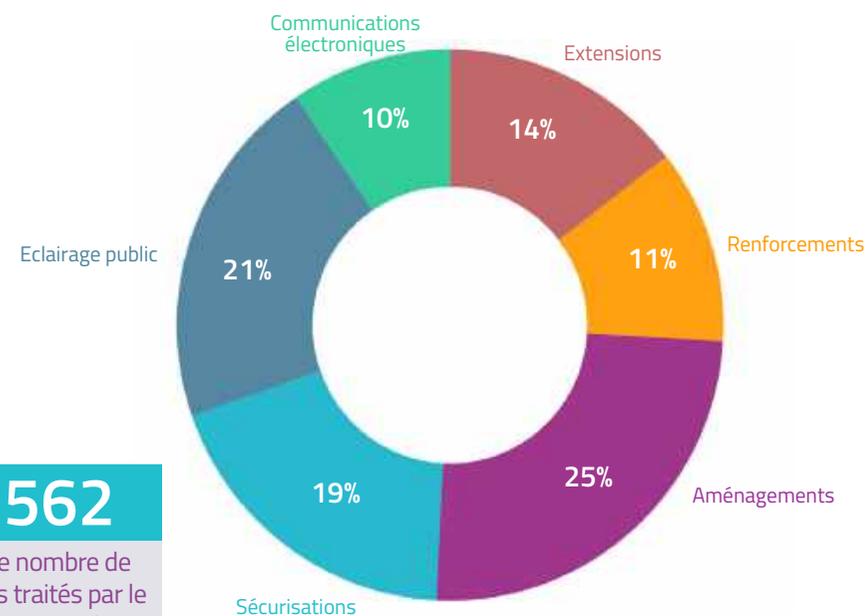
Répartition des montants par types de travaux (2014-2019)



Évolution des montants des travaux suivis par le SDEF (2014-2019)



Répartition des dossiers mis en travaux suivis par le SDEF en 2019



1 562

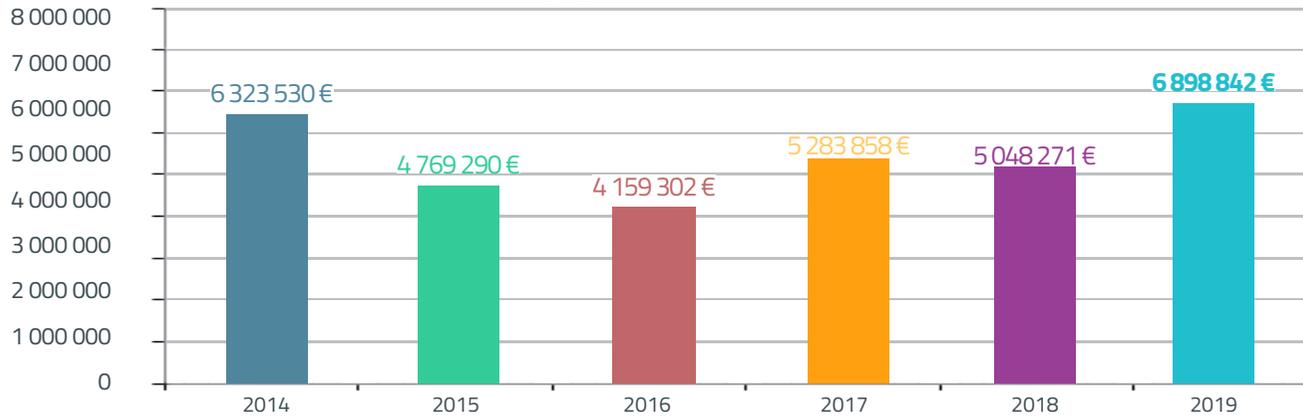
C'est le nombre de dossiers traités par le SDEF en 2019 dans tous ses domaines de compétences

PÔLE TECHNIQUE - LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

LES EXTENSIONS

Après une baisse assez remarquable entre 2014 et 2016 due à la diminution générale des permis de construire, les extensions de réseaux depuis 3 exercices reprennent un rythme plus dynamique.

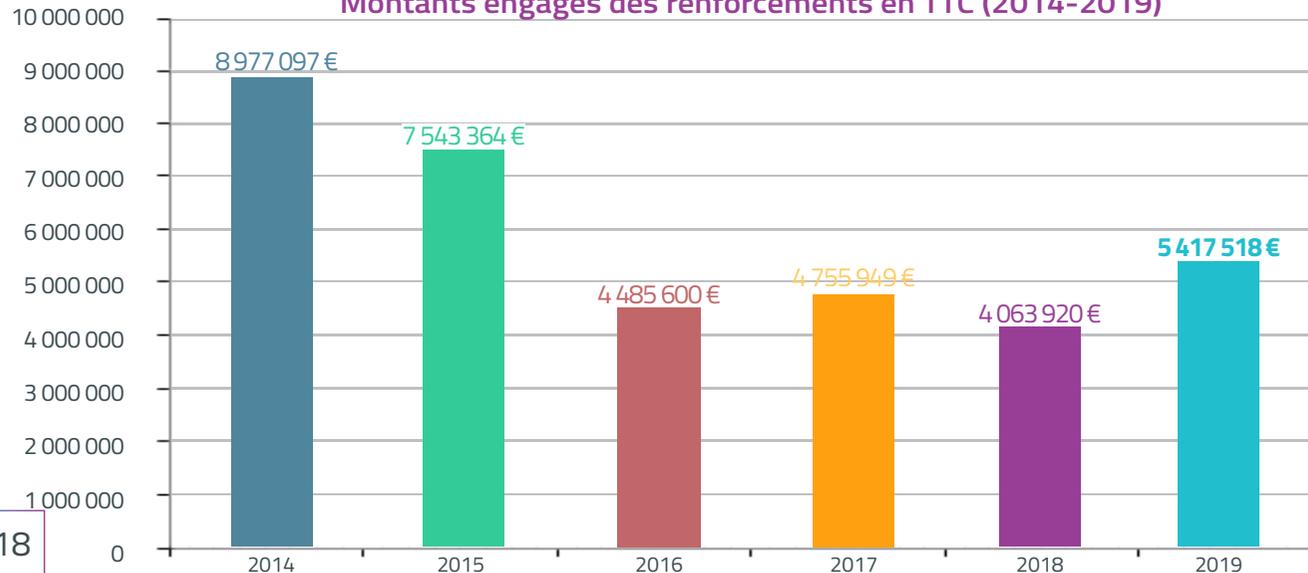
Montants engagés des extensions en TTC (2014-2019)



LES RENFORCEMENTS

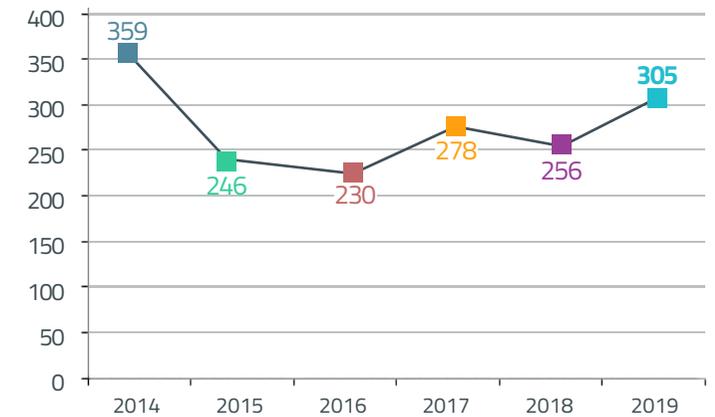
Les travaux de renforcements commandés en 2019 sont en augmentation de plus de 20 % par rapport aux exercices précédents. En effet le SDEF s'est engagé dans une campagne de travaux travaillant sur les postes et réseaux dits mal alimentés. Cette campagne est menée en collaboration avec le concessionnaire Enedis afin

Montants engagés des renforcements en TTC (2014-2019)



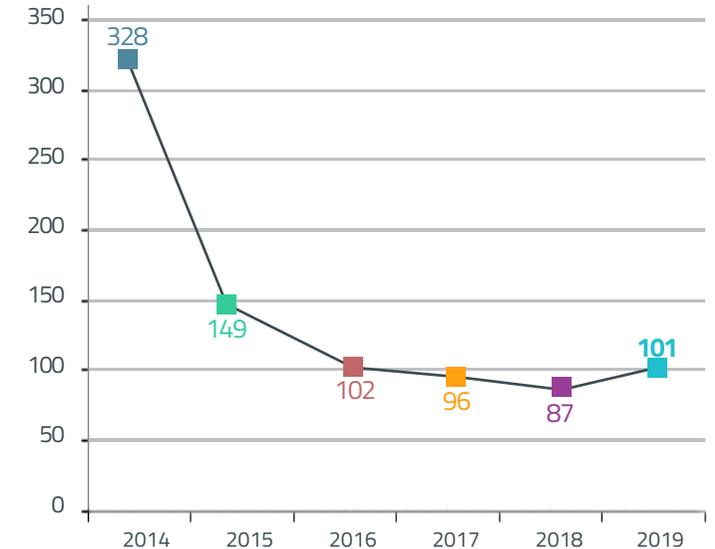
L'année 2019 retrouve le niveau de 2014 avant la crise subit par la construction.

Nombres de dossiers traités en extensions (2014-2019)



d'employer au mieux les financements alloués à ces travaux. Les renforcements suite à des plaintes de clients ou pour de nouveaux abonnés restent prioritaires.

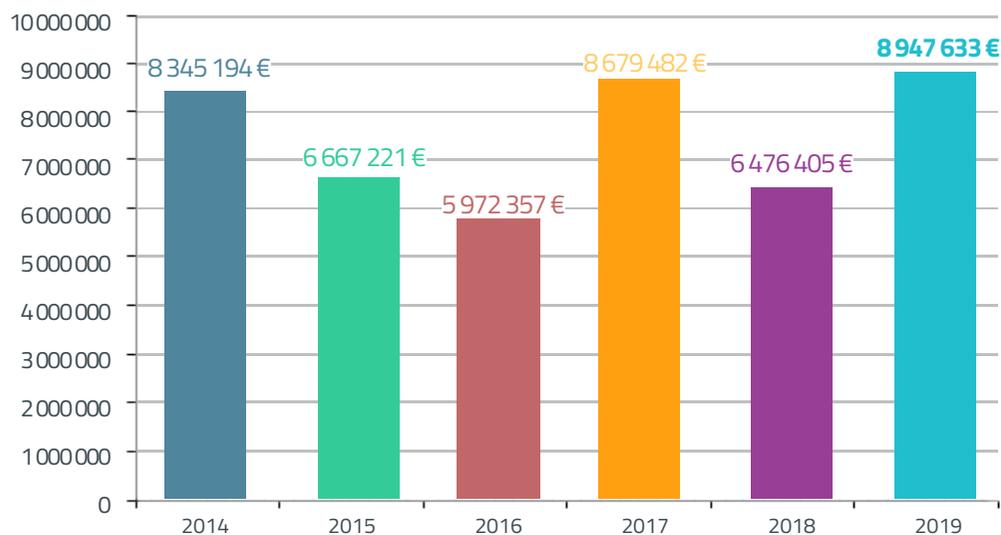
Nombres de dossiers traités en renforcements (2014-2019)



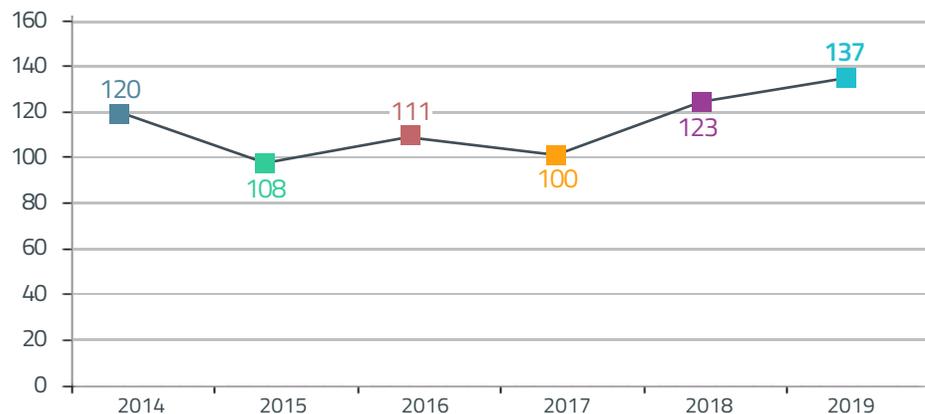
LES SÉCURISATIONS DU RÉSEAU

Les réseaux électriques basse tension en fils nus sont sensibles aux aléas climatiques. Le Finistère présente un linéaire important de ces réseaux et est de plus soumis régulièrement à des conditions météorologiques extrêmes. C'est pourquoi la sécurisation, qui a pour objectif d'éradiquer les fils nus est une priorité du SDEF. Courant 2019, le SDEF a maintenu ses efforts sur la réalisation de ces travaux de sécurisations : 9 millions d'euros ont été engagés pour ces travaux sur 137 postes sécurisés.

Montants engagés des sécurisations en TTC (2014-2019)



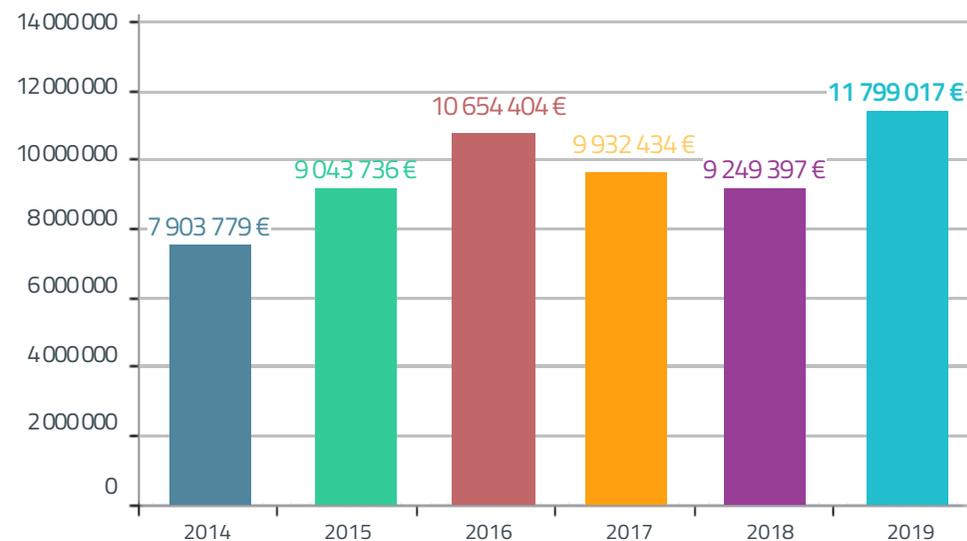
Nombres de dossiers traités en sécurisation (2014-2019)



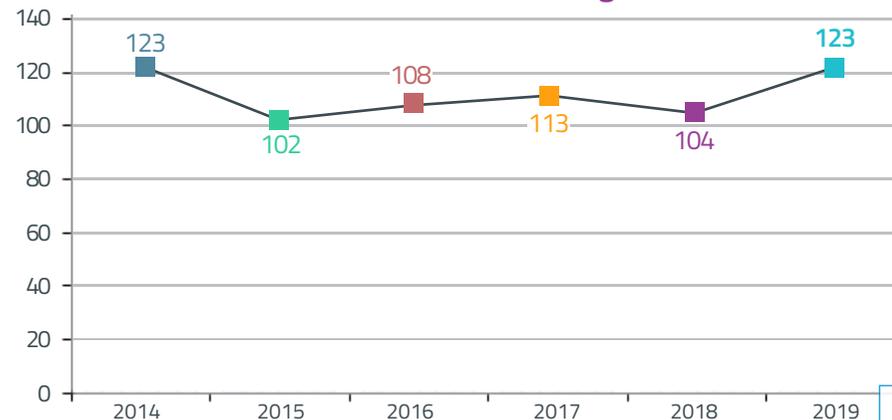
LES AMÉNAGEMENTS DE RÉSEAU

Les opérations d'aménagements souhaitées par les communes en 2019 sont au nombre de 123, en forte croissance par rapport aux années précédentes. Cette augmentation de l'ordre de 20 % s'explique par le fait que l'année 2019 a été une année pré-électorale (demandes de communes pour finaliser leurs projets de mandat). Les travaux d'aménagement représentent 25 % des engagements du SDEF sur les réseaux. Ils sont généralement coordonnés aux enfouissements des réseaux d'éclairage public et de télécommunications électroniques.

Montants engagés des aménagements en TTC (2014-2019)



Nombres de dossiers traités en aménagement (2014-2019)





LE PATRIMOINE ET LES CLIENTS

LE PATRIMOINE

Données au 01/01/2019

- 37 postes sources
- 11 709 km de réseau moyenne tension (HTA)
- 15 718 postes de transformation HTA/BT
- 14 637 km de réseau basse tension (BT)
- 459 790 points de livraison
- 364 560 clients aux tarifs réglementés de vente (tarif bleu)
- 4 477 installations de production

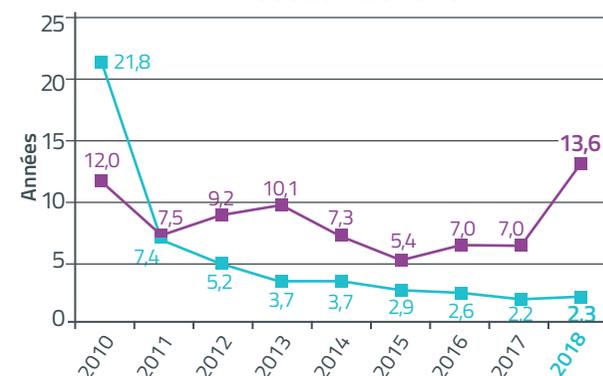
LES INDICATEURS DE SUIVIS

Evolution du linéaire réseaux BT fragiles

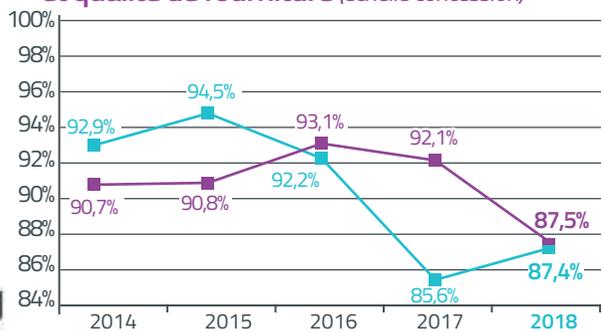


Réseau BT Réseau HTA

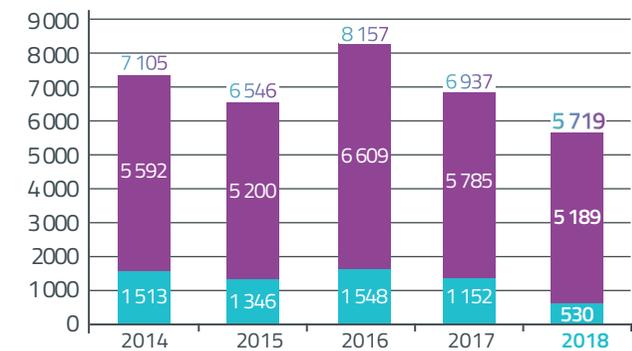
Périodicité théorique d'élitage des réseaux aériens



Evolution du niveau global de satisfaction des clients Enedis par type de clients hors raccordement et qualité de fourniture (échelle concession)



Nombre de coupures pour non paiement demandées par EDF à Enedis - TB résidentiels



Clients particuliers Clients professionnels <36 kVA

Coupures effectives Coupures non effectives



LA MÉDIATION DU SDEF

Le nombre de sollicitations du SDEF repart à la hausse en 2018, avec 107 saisines ; soit la 2^{ème} plus forte année derrière 2014, avec ses 139 réclamations remontées.

La sécurité (hors dangers imminents pour les personnes et les biens qui, eux, relèvent du dépannage, et ce, pour un traitement impératif dans la journée) demeure, pour la 2^{ème} année consécutive, le sujet prédominant des saisines (avec 39%), devant l'entretien insuffisant (25%).

Les délais de première réponse restent très bons ; avec un retour d'Enedis sous 21 jours en moyenne.

En revanche, il faut tout de même noter qu'à fin 2019, soit entre 1 et 2 ans après la remontée des 107 réclamations de 2018, 4 d'entre elles n'avaient donné lieu à aucune réponse du concessionnaire, et ce, malgré les très nombreuses relances du SDEF (au moins une relance à l'occasion de chaque point des affaires bilatéral mensuel).

Malgré la centralisation de l'organisation des interventions « clientèle » et « réseau » au sein d'une

même unité Enedis dénommée CPA (Cellule de Pilotage de l'Activité) opérationnelle depuis décembre 2017 et gage normalement de plus d'efficacité et de réactivité, la situation ne s'améliore pas, voire même se dégrade comparativement à 2017 (87%). Aussi, le SDEF n'a de cesse, depuis plus d'un an, d'alerter le concessionnaire (aussi bien au niveau départemental que régional) sur ce point, mais ne constate malheureusement, à date de publication du présent rapport, encore aucune amélioration en la matière.

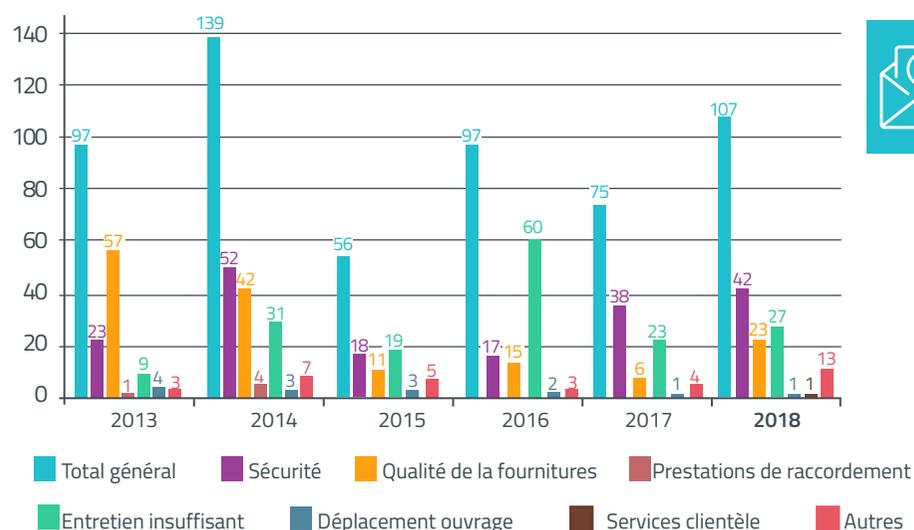
Un autre indicateur reflète également la nette dégradation du traitement par Enedis des réclamations remontées par le SDEF. C'est le taux de saisines d'une année N classées à fin d'année N+1 (NB : La référence à fin N+1 est nécessaire pour tenir compte notamment des réclamations relayées dans les derniers mois de l'année N et qui, pour leur traitement, nécessitent des travaux lourds sur le réseau, dont la mise en service est tributaire de délais relativement longs et cumulatifs de programmation, d'études et de réalisation). Ainsi en 2018, on retrouve le très faible niveau de 2016 (73%), avec donc un non classement de plus d'un dossier sur 4 à fin 2019.



L'EXPERTISE DES PRESTATIONS POUR COMPTE DE TIERS

En 2018, suite à des demandes émanant à part égales de collectivités et de clients privés, le syndicat a étudié de manière approfondie 31 prestations pour compte de tiers pré-chiffrées ou chiffrées par Enedis. Cela regroupe notamment les déplacements d'ouvrages, ainsi que les raccordements de consommateurs et/ou de producteurs. Ce chiffre est en nette progression par rapport aux années précédentes.

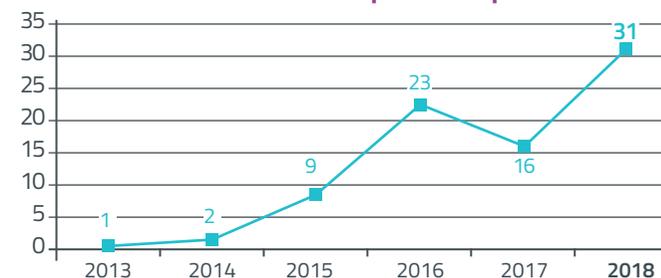
Réclamations par sujet



Pour toutes réclamations,
envoyez un email à :
mediation@sdef.fr

	Evolution du délai moyen de 1 ^{ère} réponse	Taux de classement à fin N+
2013	33 jours	92%
2014	36 jours	95%
2015	53 jours	84%
2016	67 jours	73%
2017	19 jours	87%
2018	21 jours	73%

Nombre de dossiers expertisés par le SDEF



Sur 9 dossiers (soit près de 30% des expertises), le SDEF ne partageait pas la position du concessionnaire. Après être intervenu auprès de lui, le syndicat a obtenu une révision des modalités financières, représentant en cumulé une économie globale pour les demandeurs de l'ordre de 62 000 €.

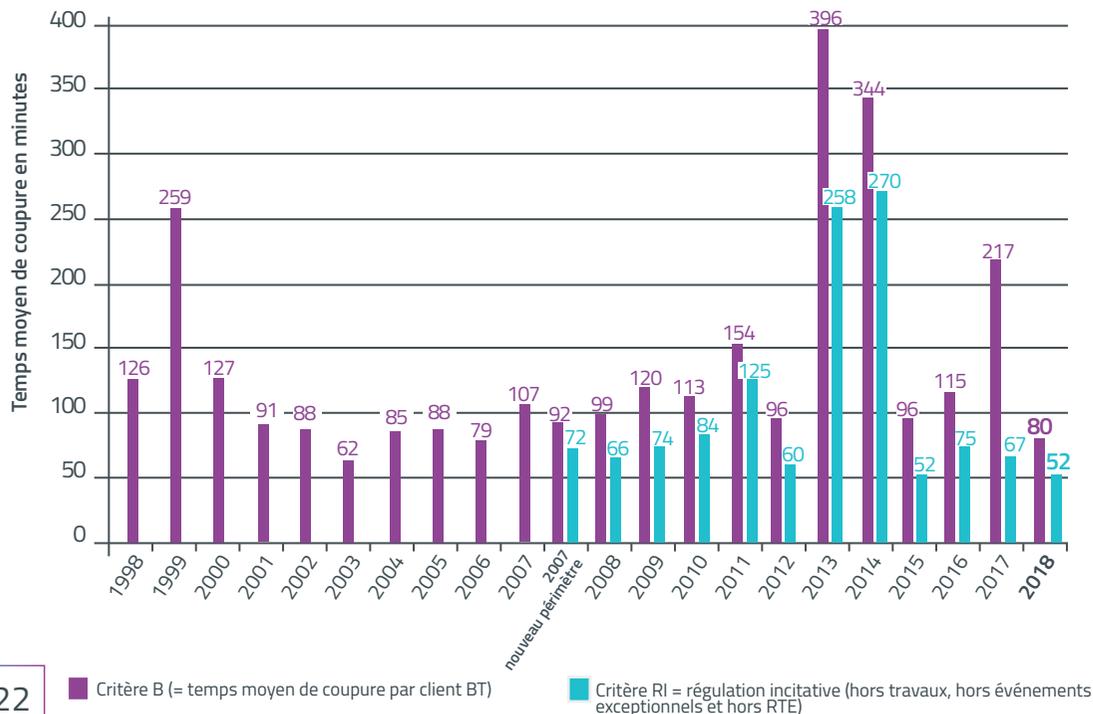
LE CONTRÔLE DE CONCESSION CONTINUITÉ DE FOURNITURE

Pour analyser la continuité de fourniture, l'indicateur le plus utilisé est le critère B, qui représente le temps, exprimé en minutes, pendant lequel un client alimenté en basse tension est en moyenne dans l'année privé d'électricité, quelle que soit la cause de l'interruption de fourniture (travaux ou incident fortuit sur le réseau de distribution publique, incident en amont du réseau public de distribution d'électricité). En 2018, cet indicateur retrouve un niveau jamais égalé depuis 2006 ; avec une valeur à 80 minutes.

En revanche, il est toujours intéressant d'affiner cette analyse en suivant également l'évolution du critère RI dit de « régulation incitative » ; indicateur pris en référence par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) pour évaluer la performance du distributeur. En effet, il est représentatif des incidents sur les infrastructures dont Enedis a la charge (à savoir postes sources et réseaux HTA et BT) hors événements exceptionnels et constitue donc la partie du critère B sur laquelle le concessionnaire peut directement influencer par ses choix de gestion et sa politique d'investissement. Il témoigne également de la réelle sensibilité du réseau aux aléas climatiques hors événements exceptionnels. En 2018, cet indicateur s'établit à 52 minutes comme en 2015, deux années particulièrement calmes du point de vue climatique.



Evolution du critère B et du critère B RI

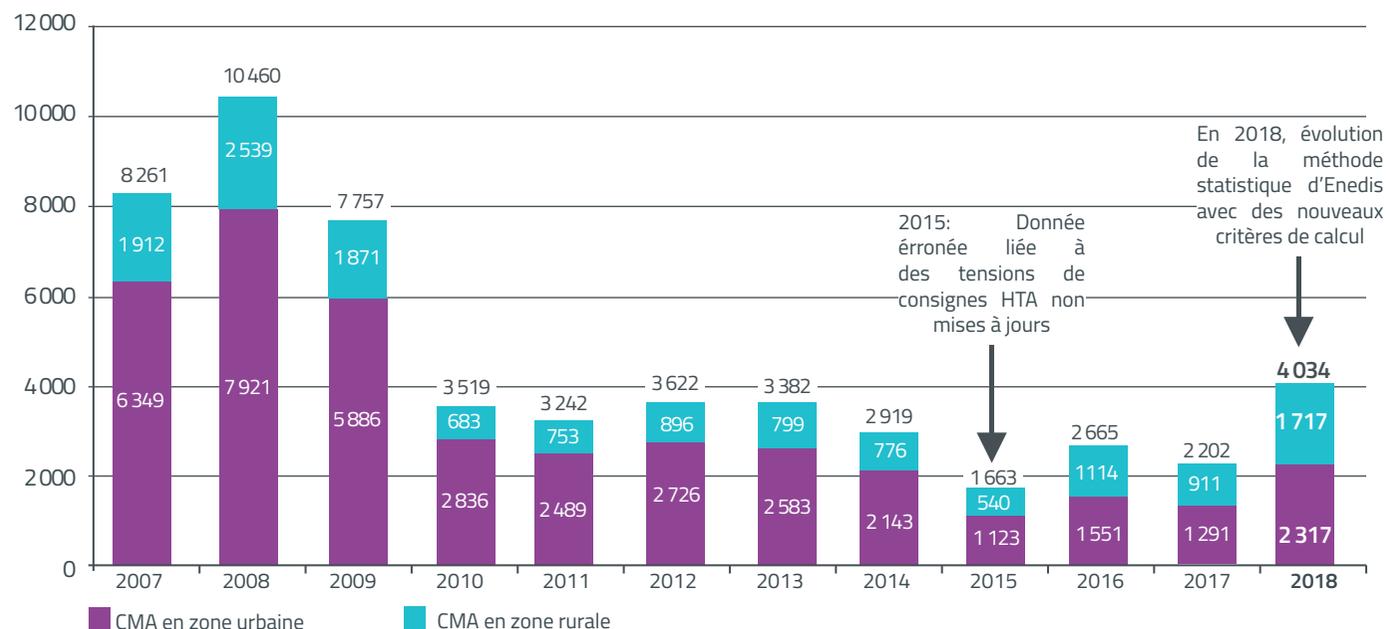


TENUE DE TENSION ET CAMPAGNE DE MESURES :

En basse tension, un client est dit mal alimenté (CMA) lorsque la tension à son point de livraison, moyennée sur 10 minutes, sort une fois dans l'année de la plage de variation réglementaire [207 V, 253 V]. En l'absence de moyens permanents de surveillance de la tension chez les clients, Enedis utilise son outil de modélisation SIG pour estimer, en situations défavorables comme les périodes de forte charge en hiver, le nombre de clients susceptibles de connaître des tensions en dehors des plages prévues.

Depuis de nombreuses années, le SDEF remet en cause la pertinence de ce modèle. En effet, par des audits successifs et des campagnes de mesures de tension régulières (la dernière étant intervenue durant l'hiver 2018/2019), le syndicat a prouvé que le modèle Enedis reposait la plupart du temps sur des hypothèses optimisées définies uniquement pour calibrer les besoins en investissement ; voire même, en cas de présence d'un producteur, sur des hypothèses techniquement non réalistes, et ce, alors qu'un paramétrage représentatif des réglages effectifs de terrain aurait permis de refléter la tenue de tension réellement ressentie par les clients.

Nombre théorique de clients mal alimentés estimé à partir du SIG



À la suite de réflexions menées au niveau national associant notamment la FNCCR et sans remettre en cause les fondamentaux de l'évaluation statistique issue de l'outil GDO-SIG, Enedis a, tout de même, en 2019 (sur exercice 2018), accepté de faire évoluer sa méthode de calcul de façon à prendre en compte dans la modélisation :

- La croissance significative de la production décentralisée sur le réseau basse tension (non modélisée jusqu'à lors car initialement inexistante),
- Les données de consommation des compteurs Linky qui permettent, dorénavant, de fiabiliser les historiques de consommation et les profils de charge utilisés,
- L'évolution des données climatiques et de la modélisation géographique de la température.

Pour le SDEF et comme escompté, ces nouvelles modalités de calcul ont très logiquement abouti, pour l'exercice 2018, à une hausse très marquée du nombre de CMA (proche du doublement). La présence de nombreux producteurs sur le réseau BT de la concession ayant notamment nécessité, pour être fidèle aux contraintes techniques de terrain, d'abaisser, dans le modèle, la valeur des prises à vide de nombreux transformateurs HTA/BT.





SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le SIG est un outil essentiel pour l'analyse territoriale. Il est utilisé et régulièrement alimenté par les données de tous les services (plans, cartes, données métiers, etc.). Une information précise et actualisées des réseaux gérés par le SDEF est ainsi disponible et facilite le pilotage des actions.

En 2019 le SDEF a fait évoluer sa plateforme SIG vers une solution arcOpole Builder/arcOpole PRO. Ce nouvel outil facilite la production de données, l'analyse spatiale, l'édition cartographique et la diffusion web des informations (réseaux électriques, de communications électroniques, d'éclairage public, bornes de recharges pour véhicules électriques, cadastre, zonages ABF, orthophotographie, etc). Avec cet accès aux données, le SIG devient un véritable outil d'aide à la décision pour les études de travaux.

Le SDEF est également doté du logiciel MUSE pour la gestion et la maintenance de l'éclairage public des communes ayant transféré leurs compétences. Les données de communications électroniques sont également intégrées au logiciel pour l'ensemble du territoire.

LE SIG EN 2019

178 KM de réseaux de communications électroniques cartographiés ;

2567 KM de réseaux d'éclairage public dont le SDEF a la maintenance ;

Les plans d'éclairage public de 205 communes intégrés :
75 739 points lumineux / 3 577 armoires de commandes ;

211 bornes de recharges pour véhicules électriques localisées ;

Le SIG assure donc quatre missions : la **sécurisation** (contrôle des plans de récolement et réponse aux DT/DICT), l'**optimisation des interventions** (par une meilleure connaissance des réseaux), l'**aide à la décision** (PCRS, IoT, Communications électroniques, énergie...), l'**information et la communication auprès des adhérents**.

DT-DICT ET GÉORÉFÉRENCEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux effectués à proximité des canalisations constituent les causes les plus fréquentes d'incidents voire d'accidents. La réforme anti-endommagement de 2012 vise directement à éviter ces dommages parfois dramatiques. Elle implique que les exploitants de réseaux sensibles fournissent une cartographie de leurs ouvrages sur une plateforme mutualisée au niveau national (www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr). De leur côté, les maîtres d'ouvrages et les exécutants de travaux ont l'obligation de consulter ce guichet unique avant l'envoi d'une DT (déclaration de travaux), d'une DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) et d'ATU (avis de travaux urgents).

RÉPONSES AUX DT-DICT

En tant qu'exploitant des réseaux, le SDEF assure le traitement des réponses aux DT/DICT/ATU conformément à la réglementation en vigueur pour :

- Le réseau et les ouvrages d'éclairage public sur les 205 communes adhérentes . 9 825 réponses ont été formulées sur ces réseaux (5 111 en 2017).
- Le réseau des communications électroniques pour les réseaux ayant fait l'objet d'un enfouissement coordonné ; 107 communes ont été intégrées depuis avril 2019

En 2019 le SDEF a répondu à 10 295 demandes (8 841 en 2018).



GÉORÉFÉRENCEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La réforme « Anti-endommagement » oblige progressivement les exploitants de réseaux à répondre aux DT/DICT en classe A (*incertitude maximale de localisation est inférieure ou égale à 40 cm si le réseau est rigide, ou à 50 cm si le réseau est flexible*). Une cartographie précise des réseaux d'éclairage public doit être établie à partir 2020 pour les communes classées en unités urbaines (INSEE). Pour les autres communes l'échéance est prévue pour janvier 2026.

Un géoréférencement des réseaux d'éclairage public est donc en cours. Au 1^{er} janvier 2020, 17 communes ont été intégralement couvertes, soit 280 km de réseaux enterrés localisés et géoréférencés et 1 385 km sont en cours. A terme, le SDEF doit détecter et géoréférencer près de 1 750 km de réseaux en classe A.



PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS) UN FOND DE PLAN MUTUALISÉ POUR FAIRE FIGURER TOUS LES RÉSEAUX

La création du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) intervient dans le cadre de la réforme « anti-endommagement des réseaux » de 2012 prévue par la loi Grenelle II. **Au 1^{er} janvier 2026, le PCRS sera le fonds de plan de référence employé par l'ensemble des gestionnaires de réseaux enterrés pour faire figurer leurs ouvrages et répondre plus efficacement aux DT-DICT.** Il s'agit d'une représentation graphique en 2D d'une partie du territoire (Plan), fournissant une description des limites apparentes de la voirie (Corps de Rue) et fournissant le relevé d'un nombre limité d'objets (Simplifié).

Pour accompagner les communes et les EPCI du Finistère (hors Brest Métropole), le SDEF s'est positionné comme autorité compétente pour l'élaboration du PCRS. Il a choisi de produire et de mettre à jour ce référentiel sur la base de levés topographiques réalisés en cartographie mobile (ou Mobile Mapping System).

Au-delà des exigences de la réforme de 2012, le SDEF a souhaité initier une démarche partenariale pour créer et mettre à disposition des outils cartographiques permettant de répondre à des besoins plus larges des acteurs du territoire : gestion de réseaux, de voirie etc.



Moyens humains et matériels

Afin de proposer une réponse adaptée à chaque demande et pour maîtriser l'ensemble du projet, notamment sa mise à jour régulière, le SDEF réalise le PCRS en régie. Pour ce faire, le syndicat a mis en place une équipe de 4 géomètres topographes et a investi dans 2 systèmes de cartographie mobile équipés de scanners LIDAR (1 système embarqué sur véhicule et un sac à dos) et du matériel de topographie GNSS.

Les livrables proposés

L'objectif du SDEF est de pouvoir mettre à la disposition des partenaires du projet, un référentiel commun et évolutif et une vue immersive (photo à 360° de toute la voirie), en fonction des besoins existants ou futurs dans les domaines de la voirie, la gestion patrimoniale, la représentation du territoire en 3D, etc.

Le référentiel « mixte » contient deux niveaux de détail :

- **Une orthovoirie** : composante « raster » produite sur la totalité de la voirie à partir du nuage de points en 3D et de la vue immersive ;
- **Un Référentiel Topographique Simplifié (RTS)** : composante « vecteur » produite sur les zones urbanisées où le niveau de détail nécessite un mode de représentation plus approprié. Le RTS contiendra tous les objets décrits dans le géostandard PCRS du CNIG.



En option, le SDEF propose un troisième référentiel qui sera réalisé à la demande sur les EPCI en exprimeront le besoin :

- **Un Référentiel Topographique à Grande Echelle (RTGE)** : composante « vecteur » produite sur les secteurs où le niveau de détail attendu est celui d'un relevé topographique complet. Le RTGE contiendra tous les objets du RTS et également des classes d'objets complémentaires comme le mobilier urbain, la signalétique, les espaces verts, etc.

D'ICI 2026

25 000 KM d'orthovoirie à réaliser soit une moyenne de 5 000 km/an de roulage puis de traitement de la donnée pour la production du PCRS.

7500 KM de voirie prioritaire (bourgs et centres-villes) comportant des réseaux sensibles enterrés.

UN PARTENARIAT DES ACTEURS FINISTÉRIENS

- **Le SDEF** En tant qu'autorité publique locale compétente, il assure la constitution, la gestion et la mise à jour du PCRS. Il s'engage à centraliser l'acquisition, le contrôle, l'intégration et la diffusion des données du PCRS.
- **Les gestionnaires privés** : Conformément aux attentes liées à la réforme de 2012, l'ensemble des gestionnaires privés ont été invités à s'engager dans la démarche pour participer au planning de mise en œuvre et au financement du PCRS, mais également pour y contribuer par la diffusion de données « métier » comme les affleurants de réseaux.
- **L'intercommunalité** : Un partenariat à l'échelle de l'intercommunalité a été initié pour simplifier le dialogue, la diffusion de la donnée géographique (par le biais du SIG) et la remontée des informations du terrain (programmation des travaux impactant la voirie). Les EPCI intègrent à la fois le comité technique qui émet les avis techniques et juridiques et propose le planning de mise en œuvre du PCRS et le comité de pilotage qui décide et valide les orientations du projet.

FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'HABITATION, FTTH

Les opérateurs privés déploient des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) dans certaines villes et agglomérations, souvent les plus grandes (appelées zones AMII). En dehors de ces secteurs, pour lutter contre la fracture numérique, c'est le syndicat mixte MEGALIS Bretagne, au sein duquel siège l'ensemble des collectivités locales bretonnes qui déploie un réseau d'initiative publique (RIP) dans le cadre du Projet Bretagne Très Haut Débit. La technologie retenue pour apporter le très haut débit dans chaque foyer breton (Fiber to the home ou FttH) est la fibre optique. Elle permet de transporter des quantités de données très importantes (les limites techniques n'étant plus liées aux supports mais plutôt aux équipements électroniques à chaque extrémité). Un autre point fort est sa capacité à fournir un débit identique à tous les usagers, quelle que soit la distance au central optique.

Le réseau FttH en cours de déploiement est entièrement en fibre optique et c'est donc l'ensemble des infrastructures qui doivent être construites. Dans plus de 90% des cas, ces câbles optiques sont installés sur des infrastructures existantes : souterraines au sein des fourreaux déjà en place ou aériennes sur les poteaux télécom existants. Il peut être parfois nécessaire de créer une infrastructure car elle est inexistante ou inutilisable (cas des câbles téléphoniques parfois en pleine terre). Sur une artère dite de transport (entre le NRO et le SRO) le souterrain sera privilégié.

Phase 1 du déploiement

FTTH Tranche 1 : la tranche 1 est aujourd'hui terminée. Elle comportait 18 366 lignes pour 7 plaques dans le Finistère.

FTTH tranche 2 : La seconde tranche du déploiement FttH est actuellement en cours de travaux. Dans le Finistère, cette tranche concerne environ 58 800 lignes, réparties sur 24 plaques de superficie très variable suivant la densité de l'habitat, (elles regroupent entre 300 et 450 lignes environ). Le SDEF a conclu un accord avec l'entreprise Safège pour prendre en charge le suivi de quatre plaques, soit un peu plus de 9 000 locaux. La mission de maîtrise d'œuvre intègre l'élaboration de l'architecture du déploiement.

En 2019, les équipes du SDEF ont poursuivi la validation des études permettant de fixer le périmètre des plaques finistériennes, de définir l'emplacement des armoires de Sous Répartition Optique (SRO), la création de 6 centraux optiques (NRO). La partie importante en termes d'études se concentre sur la distribution. Elle fixe notamment le parcours des câbles, leur capacité, le mode de pose (aérien, souterrain, façade...) et l'emplacement des boîtiers et points de branchement. Tout cela dans le respect de règles d'ingénierie précises.

Le nombre d'armoires SRO nécessaires est de 27. Elles sont toutes installées. Le raccordement de ces armoires avec les câbles de transport issus des NRO est effectif sur 20 SRO. Les 7 armoires restant à raccorder sont celles de la zone dite de Peumerit. Les travaux de distribution ont également débuté par les quatre plaques des SRO de Loctudy, les six plaques de Pont-L'Abbé et les dix plaques de Plouarzel. La distribution de la zone de Peumerit devrait débuter en 2020, les études n'étant pas encore validées.



La phase 2 du déploiement

Celle-ci s'étale sur la période 2019 – 2023. Dans le Finistère, le SDEF a signé avec MEGALIS Bretagne une convention de mise à disposition. Ce partenariat permet au SDEF d'assurer le suivi des études et des travaux pour le compte du syndicat mixte MEGALIS. Cette prochaine phase porte sur 117 000 prises FttH et 58 montées en débit. Les études ont été lancées par Axione pour le FttH, concrétisées en 2019 par la définition du périmètre de quelques zones avec l'emplacement des futures armoires SRO. Les montées en débit sont réalisées sur un marché spécifique remporté par l'entreprise Circet dans le Finistère. Les études sont également en cours, la plupart des emplacements sont définis, mais sur le terrain aucun travaux n'a débuté.



ENFOUISSEMENTS COORDONNÉS DE RÉSEAUX

Lorsqu'une collectivité réalise un effacement des réseaux dans une rue, l'ensemble du câblage aérien (électricité, éclairage public, réseaux de communications électroniques) est concerné. Une disposition réglementaire permet de coordonner ces travaux de dissimulation.

Deux options sont possibles pour mener à bien l'opération. **L'option A** qui donne la propriété de l'infrastructure au SDEF et **l'option B** qui laisse la propriété de l'infrastructure à l'opérateur Orange.

En 2019, 120 dossiers d'effacements coordonnés avec les communications électroniques ont été commandés pour un montant de commandes légèrement supérieur à 3 millions d'euros TTC. Trente-cinq d'entre eux sont réalisés avec la convention « option A ».

Participation au terrassement

Sur ces opérations, conformément à l'article L.2224-35 du CGCT et à la convention cadre locale de 2013 pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques, l'opérateur participe financièrement aux travaux de terrassement sur la voie publique. Le versement est unique et intervient à la fin des travaux. Le montant de cette participation est de l'ordre de 4€, réactualisé chaque année.

Depuis 2013, le linéaire de tranchée commune créé est proche de 100 km. Cela revient à une participation d'Orange de près de 390 000€, dont 33 000€ pour les effacements 2019.



Redevance annuelle

En plus de la participation au terrassement, la convention fixe le montant de location des fourreaux utilisés par l'opérateur. Il est calculé sur la base du mètre linéaire de fourreaux occupés et du prix unitaire actualisé chaque année.

La location des fourreaux prend en compte la date d'occupation des conduites. En année pleine, pour les affaires câblées en 2019 et un prix unitaire de 0,60€ du mètre linéaire, elle s'élève à 8 500€. La redevance 2019 pour l'ensemble des chantiers câblés depuis 2014 est légèrement supérieure à 100 000€.

Une partie de la redevance annuelle et de la participation au terrassement est reversée aux communes à hauteur du financement initial, soit 75% après déduction des frais de gestion.



LOTISSEMENTS ET ZONES D'ACTIVITÉS, PROJETS COMMUNAUX ET INTER-COMMUNAUX

Dans les opérations d'urbanisme engagées par les collectivités, le SDEF intervient au titre de l'électrification en sa qualité de Maître d'Ouvrage. C'est donc logiquement qu'il propose de gérer la réalisation du génie civil des communications électroniques, d'autant que la plupart du temps elle est réalisée en tranchée commune avec la basse tension et l'éclairage public.

La prestation que propose le SDEF pour les communications électroniques est complémentaire à sa mission de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération. Il n'y a donc pas de facturation complémentaire sur la réalisation de l'infrastructure télécom.

La démarche du SDEF est complète, du raccordement au réseau existant jusqu'à la réception de l'ouvrage. Quand le dossier est complet, il est transmis à l'opérateur qui réalise alors le câblage cuivre. 24 communes ont confié au SDEF la réalisation du réseau souterrain de communications électroniques, pour un total de 26 dossiers. Le montant des commandes pour la réalisation de ces infrastructures communales est de 374 000 € TTC.



INTERNET DES OBJETS (IOT)

LE PROJET FINISTÈRE SMART CONNECT

Partant du constat que l'internet des objets (IOT) et les projets smart-city émergent au sein des grandes métropoles, mais que les territoires ruraux et les villes moyennes sont encore trop peu engagés dans de telles expérimentations, **le SDEF a décidé de lancer en fin d'année 2019, Finistère Smart Connect. Il s'agit d'un réseau d'objets connectés propriétaire sur l'ensemble du département**, à l'exception de la métropole de Brest.

Pour le SDEF, l'objectif est d'optimiser la gestion de l'éclairage public dont il assure l'exploitation et la maintenance des réseaux pour plus de 200 communes et de permettre aux collectivités finistéennes de disposer à moindre coût, d'un service et d'outils pour maîtriser et piloter la mise en œuvre de leurs politiques publiques dans différents domaines.

Une première étude de faisabilité technique et juridique du projet a été réalisée courant 2018 pour définir la technologie la plus adaptée et les services les plus pertinents à mettre en place pour répondre aux besoins et usages des collectivités. La définition des besoins et usages a été réalisée en lien avec des collectivités lors d'ateliers d'échanges.

Utilisation de la technologie LoRa (Long Range) :

Le LoRa est une technologie Radio longue portée, open source, permettant la communication à bas débit d'objets connectés et pouvant être développée et exploitée par n'importe quelle entreprise ou collectivité. A l'instar des réseaux mobiles conventionnels, le protocole utilise à la fois les fréquences radio libre de droits (868 MHz) et permet la transmission aussi bien en extérieur qu'en intérieur sur des distances importantes. La technologie LoRa est conçue de manière à consommer le moins d'énergie possible.



Les services retenus sont :

- **Éclairage public** : Mise en place d'une télégestion sur les infrastructures du réseau d'éclairage public ;
- **Efficacité énergétique des bâtiments** : Mise en place d'une solution de mesures et de suivi des consommations (eau, gaz, électricité) dans les bâtiments publics ;
- **Réseau d'eau potable** : Mise en place de la télérelève des compteurs d'eau chez les abonnés et détection des fuites d'eau sur le réseau ;
- **La gestion des déchets** : Mesure du taux de remplissage des points d'apports volontaires pour l'optimisation des circuits de collecte ;
- **La gestion du stationnement** : Mesure des taux d'occupations des places de stationnement ou bornes de recharge pour véhicules électriques et faciliter l'accès aux places de stationnements disponibles via une application smartphone ;
- **La qualité de l'air** : Mesure de la qualité de l'air intérieur d'un bâtiment (température, humidité, CO2, ...) ou extérieur.

Périmètre du projet :

Le SDEF a confié la réalisation du projet (étude, conception, réalisation, exploitation / maintenance) à un groupement composé des entreprises Eiffage Energie Systèmes, Sensing Vision, Qwant et Dolmen. Le marché a été notifié le 23 décembre 2019 et est structuré en deux phases :

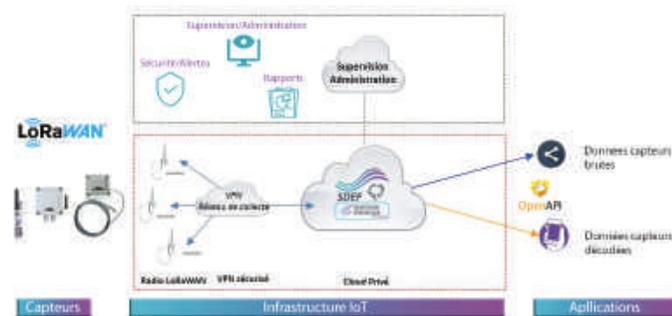
- Une 1ère phase de test du réseau LoRa et des applications développées pour les besoins du projet se fera sur Ouessant dans le cadre du projet européen ICE et sur les communes de la communauté de communes du Pays d'Iroise, (Bourg-Blanc, Coat-Méal, Plouguin et Saint-Pabu) La mise en service du réseau est prévue pour fin 2020. 1200 capteurs seront déployés durant cette phase.

Pour compléter les services, différentes plateformes et applications sont en cours de développement :

- **Une plateforme multi-services** sécurisée pour centraliser, traiter et synthétiser l'ensemble des données de chaque service ;
- **Des plateformes spécifiques** à chaque métier pour l'exploitation des services et l'interprétation des données métiers de chaque service ;
- **Une plateforme de stockage** des données ou seront stockées les différentes applications du réseau et les données des capteurs.
- **Une plateforme OPEN DATA** qui permettra aux collectivités, si elles le souhaitent, de pouvoir rendre publics des jeux de données issus des capteurs ou des applications ;
- **Une plateforme d'hypervision** pour le suivi de l'exploitation et de la maintenance du réseau LoRa et des capteurs ;
- **Des applications citoyennes** pour le signalement d'événements sur la voie publique (dysfonctionnement du réseau éclairage public, dépôt sauvage de déchets, ...) et d'informations vers les citoyens (travaux à venir, événements festifs, ...)

- Une 2ème phase d'exploitation du réseau et de déploiement du réseau LoRa possible sur l'ensemble du territoire finistérien, à l'exception de Brest Métropole, à partir de 2021.

Schéma de principe du projet :



L'ASSISTANCE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

LA MISSION D'ASSISTANCE – CONSEIL

Suite à la disparition de l'ATESAT en 2014 et pour accompagner ses adhérents dans leurs projets, le SDEF assure une mission d'assistance administrative, juridique et technique dans les domaines de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, de l'alimentation en eau potable, de l'entretien de voiries et des aménagements. Cette activité accessoire s'appuie sur l'article L5721-9 du CGCT. Le SDEF intervient par le biais d'une convention de mise à disposition de service et d'annexes financières propres à chaque projet.

Les actions réalisées en 2019

Voirie et aménagement

- 9 communes accompagnées pour la préparation d'un accord cadre à bon de commande pour l'entretien et la rénovation de voiries communales (*budget cumulé de 950 000 € HT*).
- 2 communes accompagnées dans le cadre de marchés de travaux pour l'aménagement de corps de rue (*budget cumulé de 650 000 € HT*).
- 2 communes accompagnées pour la préparation de marchés de travaux pour la viabilisation de lotissements communaux (*budget cumulé : 200 000 € HT*).

Réseaux humides :

- 5 communes accompagnées sur des marchés de renouvellement / extension de réseaux de distribution d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et d'assainissement des eaux pluviales (*budget cumulé – 700 000 € HT*)
- Des missions ponctuelles d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi d'études patrimoniales sur les réseaux d'eau potable, assainissement des eaux usées ou eaux pluviales

Au total, sur l'année 2019, tous programmes confondus, 24 collectivités ont bénéficié des services proposés par l'assistance / conseil.

Evolution des montants HT des travaux de la mission assistance conseils (2016-2019)



ZOOM SUR LA COMMUNE DU DRENNÉC (RUE DES ÉCOLES)

Le SDEF a accompagné la commune du Drennec, tout au long de l'opération d'aménagement de la rue des écoles en apportant son expertise dans les domaines des réseaux humides et de la voirie en parallèle des travaux d'effacement des réseaux aériens et d'optimisation de l'éclairage public. Situé dans le centre-bourg, ce secteur localise les différentes structures dédiées à l'enfance : deux ensembles scolaires

ainsi que la maison de l'enfance qui abrite le restaurant scolaire et assure l'accueil des enfants durant les temps périscolaires et les vacances.

Les objectifs de cette opération étaient la création de cheminements piétons accessibles et sécurisés, la limitation de la vitesse et la création de stationnements dont un nouveau parking de 12 places. Pour répondre aux objectifs de réduction de la vitesse et de sécurisation, la création d'une zone de rencontre s'est imposée.

Les principales particularités de cette opération étaient les suivantes :

- Proximité des ensembles scolaires imposant une stricte signalisation des déplacements entre les différents bâtiments pendant toute la durée du chantier.
- Gestion des flux importants de véhicules pendant les heures d'entrée / sortie des ensembles scolaires.
- Maintien de la circulation ainsi que des accès aux habitations des riverains et aux bâtiments recevant du public.

Dans le cadre de cet aménagement, les travaux suivants ont été réalisés :

- Travaux préparatoires (*Installation de chantier - études d'exécution – démolitions - terrassements*) Coût : 49 000 € H.T.
- Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable et reprise des branchements associés sous l'emprise de l'aménagement. Coût des travaux : 30 000 € H.T.
- Renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées sous l'emprise de l'aménagement. Coût des travaux : 70 000 € H.T.
- Renouvellement du réseau d'assainissement des eaux pluviales sous l'emprise de l'aménagement. Coût des travaux : 50 000 € H.T.
- Renouvellement réseau de distribution d'eau potable et reprise des branchements associés. Coût des travaux : 80 000 € H.T.
- Travaux d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques. Coût des travaux : 165 000 € H.T.
- Travaux de voirie comprenant structure, bordures / caniveaux, bande de roulement et signalisation. Coût des travaux : 170 000 € H.T.
- Travaux d'aménagements paysagers. Coût des travaux : 15 000 € H.T.

Coût total des travaux d'aménagement 629 000 € H.T.
soit 754 800 € T.T.C.



LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est une compétence à la carte proposée par le SDEF, et librement choisie par ses adhérents. La compétence est composée des deux activités suivantes :

- La maîtrise d'ouvrage des travaux,
- La maintenance et l'exploitation des installations.

Au 1^{er} janvier 2020, le SDEF exerçait la maîtrise d'ouvrage et la maintenance de l'éclairage public pour le compte de 205 communes et 1 EPCI, représentant 73 500 points lumineux et 3 500 armoires de commande en exploitation.

A cette même date, le SDEF exerçait la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement pour 23 collectivités du Finistère.

Près de 10 millions d'euros TTC ont été investis sur le patrimoine des communes.

Rénovation de l'éclairage public de Saint-Pol de Léon

Dans le cadre de la rénovation des parcs éclairage public des communes et de la suppression des lanternes équipées de lampes à vapeur de mercure, le SDEF a réalisé des travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune de Saint-Pol de Léon.

Les nouvelles lanternes de technologie LED ont remplacé de vieux luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure (lampes très énergivores, peu efficaces et plus commercialisées). 292 lanternes ont été renouvelées. Le coût des travaux est de 398 700€ HT.



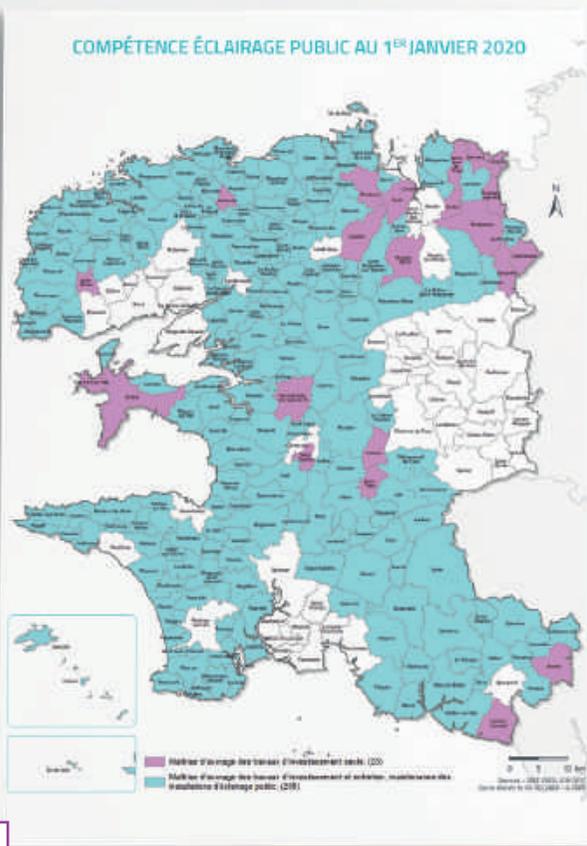
Aménagement du centre-ville d'Audierne

Dans le cadre des travaux d'aménagements du centre-ville d'Audierne et des places de La Liberté, de La République et des Halles, le SDEF a réalisé les travaux de rénovation et d'extension de l'éclairage public. Ces travaux ont consisté à remplacer les luminaires vétustes du secteur et à mettre en lumière les places.

23 luminaires vétustes ont été remplacés, et 17 ajoutés. Tous ces luminaires sont en technologie LED et peu énergivores (de 42 à 71 W).

Le balisage lumineux des passages piétons a été traité par des bornes spécifiques. Ces bornes permettent de signaler avec un faisceau de lumière de couleur bleu le passage piéton.

Sur ce projet, le SDEF a également posé des bornes de marché, des bornes arrêt minute au niveau de stationnement de véhicule, ainsi que des caméras pour de la vidéo-surveillance. Le coût des travaux s'est élevé à 222 600€ HT.



Nombre de dossiers d'éclairage public traités par le SDEF

2019	694
2018	759
2017	736
2016	637
2015	498
2014	479

Montant des investissements en éclairage public

2019	9 883 919 €
2018	12 118 279 €
2017	9 291 064 €
2016	7 904 513 €
2015	7 170 447 €
2014	6 176 131 €

Aménagement des abords de la médiathèque de Pont-L'Abbé

Dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle médiathèque de Pont-L'Abbé, la commune a sollicité le SDEF pour éclairer le nouveau parvis. Le SDEF a réalisé ces travaux ainsi que la reprise de l'éclairage au pourtour du nouveau bâtiment. Les mats d'éclairage du parvis sont équipés de projecteurs installés en grappe et dispose d'un logo lumineux représentant le blason de la ville.

Les lanternes éclairant les voiries circulées disposent d'un système d'abaissement de puissance permettant de diminuer l'éclairage, donc les consommations, à certaines heures de la nuit. 13 lanternes de 72 W et 9 projecteurs de 36 W ont été installés, pour un coût de 54 000€ HT.



Eclairage du terrain de football de Lestonan à Ergué-Gabéric

La commune de Ergué-Gabéric a sollicité le SDEF début 2019 pour réaliser l'éclairage du terrain d'honneur de l'équipe de Lestonan. Cet éclairage devait être conforme au niveau d'éclairage E4 afin que l'équipe, en national 3, puisse l'utiliser pour les matchs officiels. Le niveau d'éclairage nécessaire est de 250 lux avec une uniformité de 0.7.

Le SDEF a travaillé avec la Fédération Française de Football sur ce projet. Suite aux travaux en octobre 2019 et aux essais en novembre, le premier match officiel a eu lieu de nuit le 30 novembre.

L'éclairage a été réalisé avec 20 projecteurs LED de 1 500 W chacun. Un système d'abaissement de la puissance a été installé afin de pouvoir disposer de 40, 70 et 100% du niveau d'éclairage suivant les besoins du terrain. Le coût des travaux s'élève 170 000€ HT.



LA MAINTENANCE

Le SDEF apporte :

- Une maintenance préventive sur l'ensemble des points lumineux ;
- Un remplacement des sources lumineuses ;
- Un entretien curatif en cas de panne ;
- Un état des lieux cartographié du patrimoine ;
- Un rapport annuel comprenant des préconisations.

La maintenance préventive

Le SDEF assure la maintenance préventive du parc d'éclairage public qui consiste à réaliser tous les deux ans, le nettoyage, le contrôle électrique et le remplacement des lampes à décharges.

La gestion des réponses aux DT et DICT

En tant qu'exploitant du réseau d'éclairage pour le compte des communes adhérentes, le SDEF assure le traitement des réponses au DT (déclaration de travaux) et DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) relatives à ce réseau, conformément à la réglementation en vigueur.

2019	DT	DICT	DT-DICT conjointe	ATU	LR
	2 220	2 853	4 044	707	4
TOTAL	9 828				

LOGICIEL MUSE

En octobre 2014, le SDEF a mis en service un logiciel d'éclairage public de GMAO (gestion de la maintenance assisté par ordinateur). Une application de ce logiciel est destinée à l'attention des communes ayant transféré la compétence « entretien et maintenance éclairage public ».

Cette application permet notamment aux communes de :

- Déclarer les pannes d'éclairage public,
- Suivre l'état d'avancement des dépannages et consulter le rapport des entreprises suite aux interventions,
- Consulter leur cartographie et la base de données, localiser les armoires et les points lumineux.

La maintenance curative

Le SDEF assure également la maintenance curative du parc. Les interventions dans ce cadre portent essentiellement sur le remplacement des lampes et des organes de protection électrique.

Les déclarations de pannes se font par la commune via le logiciel MUSE accessible sur le site internet du SDEF.

L'intervention de dépannage est réalisée sous un délai maximum de 3 jours pour un foyer isolé, 24 heures dans le cas d'une panne d'un ensemble de foyers ou 4 heures en cas d'intervention présentant un danger électrique ou mécanique.

Le rapport annuel

Il comprend :

- Une synthèse du patrimoine de la commune (type de lampes, types de luminaires, ...),
- Le détail des interventions effectuées, Un récapitulatif de l'état des installations,
- Une analyse des consommations d'électricité sur les quatre dernières années et une analyse des puissances souscrites.

Elle est accessible depuis l'espace adhérent sur le site du SDEF (www.sdef.fr)

Pour toute question relative à l'utilisation de cet outil, vous pouvez contacter le service éclairage public au :

- Téléphone : 02.98.10.36.36
- Email : contact@sdef.fr

LA COMPÉTENCE GAZ

Le SDEF est en mesure, dans le cadre de ses compétences optionnelles, d'**exercer la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz ainsi qu'à la fourniture de gaz.**

Les attributions qui lui sont alors dévolues sont :

- **L'organisation de la distribution de gaz** et, en particulier, discussion et passation avec les entreprises concessionnaires de tous contrats, cahiers des charges et avenants ayant pour objet la distribution de gaz ;
- **La maîtrise d'ouvrage des investissements sur le réseau public de distribution de gaz**, exercée soit en direct en tant qu'opérateur de réseau, soit dans le cadre des contrats de délégation ;
- **La représentation des collectivités et EPCI ayant transféré cette compétence** dans tous les cas où les lois et règlements, en particulier ceux sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, prévoient que les communes et EPCI doivent être représentés ou consultés ;
- **L'organisation de services d'études, administratifs, juridiques et techniques** en vue de l'examen pour le compte du syndicat départemental et des membres de toutes les questions relatives à la production, au transport, à la distribution et à l'utilisation ou intéressant le fonctionnement du service public du gaz.

Des procédures de délégation de service public

Sur les communes de Cléder, Plouescat, Sibiril, Henvic, Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnöet, le SDEF a été sollicité pour mettre en place des réseaux de gaz naturel. Pour répondre aux besoins des communes et des acteurs économiques, le syndicat, après des transferts préalables de la compétence gaz, a décidé d'engager des procédures de délégation de service public (3 au total) afin de retenir des concessionnaires chargés de desservir en gaz les territoires concernés.

Des transferts pour des contrats déjà existants

En parallèle, le syndicat propose, aux communes déjà desservies en gaz et qui, en tant qu'autorités organisatrices de la distribution, se doivent d'assurer le contrôle des missions de service public, de profiter de l'expertise du SDEF en lui transférant la compétence concernée.

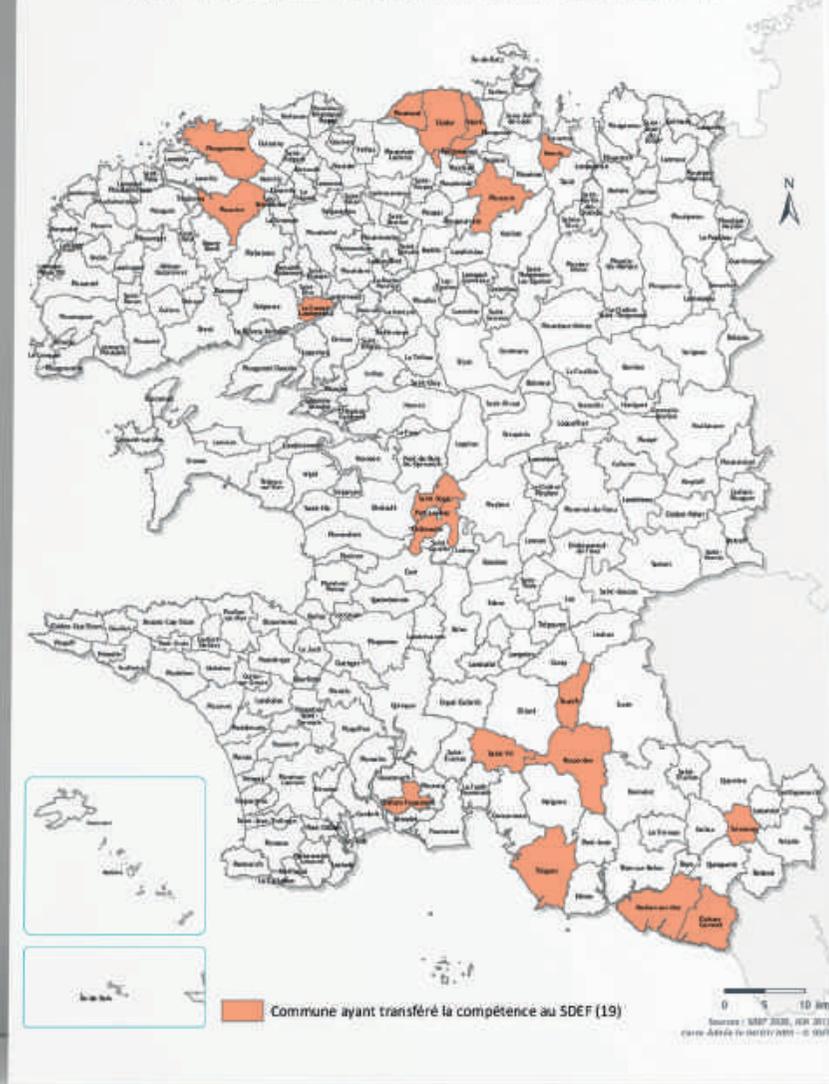
En 2019, 1 commune supplémentaire (Rosporden) a ainsi fait le choix d'un tel transfert.

Contrôle des concessions

Pour effectuer ce contrôle obligatoire, le SDEF dispose d'une forte expertise en matière de contrôle de concession au travers d'agents spécialisés en matière de distribution d'électricité et de gaz aux compétences variées à la fois techniques, juridiques et financières. Ainsi, en plus de l'analyse critique des données des rapports d'activités des concessionnaires et du contrôle des redevances dues (R1, RODP et ROPDP), le SDEF, pour toute saisine émanant des élus, des services ou des administrés et relative à la distribution de gaz, veille à la diligence et à la pertinence des réponses apportées par les concessionnaires, procède, si nécessaire, à une expertise de la qualité et de la conformité des services rendus et intervient auprès de ces derniers en cas de divergence de point de vue ou de manquement à leurs obligations.



COMPÉTENCE GAZ AU 31 DÉCEMBRE 2019



Données communales (données 2018)

Communes ayant transféré la compétence gaz au SDEF	Type de contrat de concession gaz	Nombre de clients	Quantités de gaz acheminées (en MWh)	Longueur de réseau au 31/12 (en ml)
Châteaulin	Historique	894	28 316	31 632
Cléder	Type DSP non pé réqué	78	1132 394	24 516
Clohars-Carnoët	Type DSP non pé réqué	0	0	2 486
Clohars-Fouesnant	Historique	2	416	230
La Forest-Landerneau	Historique	1	19 998	524
Henvic	Type DSP non pé réqué	8	18 530	4 250
Moëlan-sur-Mer	Type DSP non pé réqué	1	69	8 714
Plouescat	Type DSP non pé réqué	46	65 570	13 404
Plouguerneau	Pas de contrat à date	0	0	0
Plouvien	Historique	325	30 502	17 153
Plouvorn	Historique	292	4 579	13 421
Rosporden	Historique	1 084	30 691	36 641
Saint-Ségal	Historique	52	2 609	8 863
Saint-Yvi	Historique	50	2 205	6 113
Sibiril	Type DSP non pé réqué	0	0	3 416
Tourc'h	Historique	16	7 157	4 592
Tréflaouenan	Type DSP non pé réqué	0	0	0
Trégunc	Historique	380	8 830	20 031
Tréméven	Historique	222	3 321	10 662
Totaux	19	3 469	335 187	206 648

Au total sur les concessions SDEF, on compte 3 469 clients à fin 2018 ; soit 101 de plus en un an et près de 3% d'augmentation par rapport à 2017. Dans le même temps, les quantités de gaz acheminées ont progressé de 54 GWh, dont 50,7 GWh sur la seule commune de Plouescat.

Le linéaire global de réseau, quant à lui, évolue significativement (+10% par rapport à 2017), porté par les délégations de service public et notamment celle de Moëlan-sur-Mer/Clohars-Carnoët nouvellement signée.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Développement des énergies renouvelables

Le SDEF contribue aux actions des collectivités pour le développement des énergies renouvelables (notamment le photovoltaïque). Il offre une assistance aussi bien juridique que technique, et propose la gestion du projet. La collectivité reçoit alors une partie des produits de revente de l'énergie produite en étant déchargée de la maîtrise d'ouvrage. Le SDEF peut prendre en charge la réalisation et l'exploitation des centrales solaires photovoltaïques intégrées au patrimoine bâti des communes dans la mesure où la rentabilité du projet est suffisante.



Réseau de stations services au (BIO) GNV

Suite aux premières études menées en 2016 et levifintérêtprésentéparlesacteurs du transport passager et marchandise, le SDEF, par l'intermédiaire de sa SEM, a décidé de se lancer dans la création d'un réseau réparti géographiquement sur tout le département de 7 stations-service ouvertes au public afin que se développe cette nouvelle carburant propre. D'ores et déjà, rouler au gaz naturel, celui du réseau public de distribution, permet de réduire fortement la pollution aux particules fines et aux NOX et d'atténuer le bruit.

Lorsque la méthanisation sera plus présente sur le territoire, le BioGNV approvisionnera localement les véhicules ce qui contribuera à la forte réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mobilité électrique

Le SDEF, compétent pour la mise en place des infrastructures de charge, s'est engagé dans leur déploiement sur le domaine public finistérien depuis 2016. Dans ce cadre, le SDEF installe et exploite des bornes de recharges pour véhicules électriques.



Groupement d'achat d'énergie

Le SDEF organise des groupements d'achat d'énergies pour le compte des communes, communautés des communes, le Conseil Départemental du Finistère, les collèges publics et les écoles privées. Les groupements d'achat concernent le gaz et l'électricité.



Maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

L'objectif d'une opération MDE est de mettre en place des alternatives aux solutions de renforcements de réseaux de distribution d'électricité pour répondre aux problèmes de mauvaise qualité de desserte de certains usagers ruraux. Le SDEF assiste les collectivités locales pour résoudre les problèmes de chutes de tension qu'elles doivent gérer en tant qu'autorités organisatrices du service public de l'électricité.

Conseil en Énergie Partagé

Le Conseil en Énergie Partagé est un dispositif proposé aux communes de Cornouaille. La mission comprend :

- L'identification des dérives de consommations et les potentiels économies d'énergie et d'eau à partir d'un bilan sur 3 ans ;
- La proposition d'actions efficaces pour maîtriser les consommations et dépenses ;
- L'accompagnement des projets de constructions, rénovations et de productions d'énergies renouvelables ;
- La sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique.

Certificat d'économie d'énergie (CEE)

Le principe des CEE repose sur un devoir de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics sur une période donnée aux vendeurs d'énergie.

Pour s'acquitter de leurs charges, ils peuvent acheter des CEE auprès d'autres acteurs comme les collectivités publiques et territoriales. Le SDEF intervient dans la mutualisation de ces CEE afin de les valoriser.



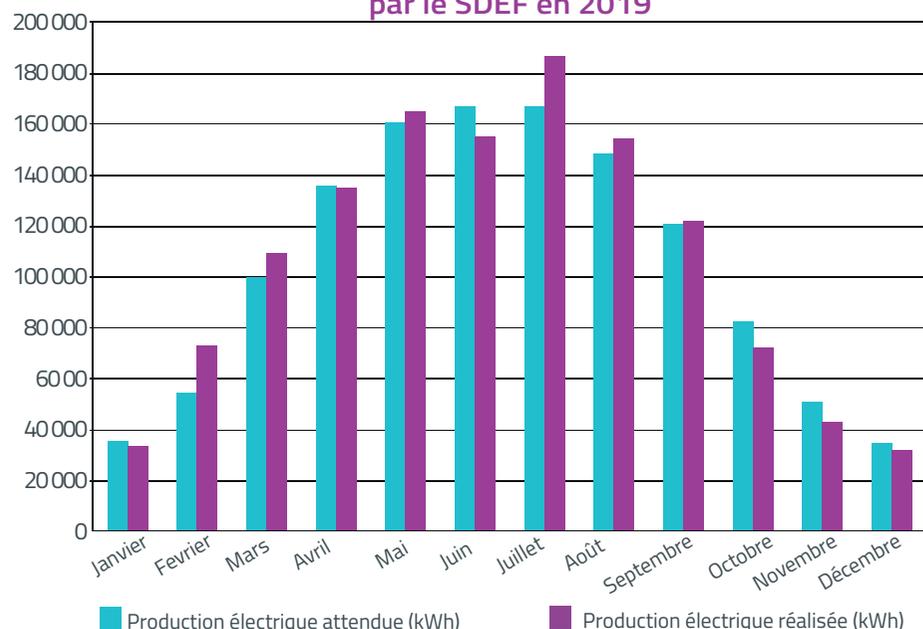
Autres activités

- La promotion et le développement des usages numériques pour une gestion intelligente de l'énergie avec la mise en œuvre et l'exploitation de réseaux intelligents de type smart-grids,
- La participation à des projets au titre de l'autoconsommation ;
- L'élaboration et/ou la révision des plans climat-air-énergie territoriaux.
- La sensibilisation des publics aux problématiques énergétiques

LE PHOTOVOLTAÏQUE

Au 31 décembre 2019, le SDEF exploitait 28 installations photovoltaïques pour une puissance totale de 1 260kWc. Les centrales ont produit 1 280 000 kWh, soit + 2% par rapport aux prévisions.

Bilan général des installations photovoltaïques exploitées par le SDEF en 2019



Six nouvelles installations en 2019

En 2019, le SDEF a mis en service 6 nouvelles installations photovoltaïques : la salle multi-activités de Kerlaz, les services techniques de Saint-Pabu, de Ouessant et Plobannaec-Lesconil ainsi que les salles polyvalentes de Plounevez-Lochrist et de Ouessant.

Panneaux photovoltaïques sur le gymnase de Ouessant



Installations photovoltaïques exploitées par le SDEF

Landivisiau	Bâtiment SDEF	35 kWc
Le Guilvinec	Salle de tennis	82 kWc
Landunvez	Salle de sport	97 kWc
Plouguin	Salle de sport	98 kWc
St Martin-des-Champs	Ecole maternelle	34 kWc
Plabennec	Services techniques	58 kWc
Trégunc	Maison de la Mer	45 kWc
Locmaria Plouzané	Salle de sport	86 kWc
Moëlan sur Mer	Services techniques	88 kWc
Quimper	Bâtiment SDEF	7 kWc
Quimperlé communauté	Services techniques	100 kWc
Ile de Sein	Centre nautique	7 kWc
Ile de Sein	Ecloserie	91kWc
Ouessant	Gymnase	51 kWc
Plougasnou	Gymnase	100 kWc
Plougoulm	Boulodrome	45 kWc
Saint-Divy	Ecole maternelle	8 kWc
Ile de Sein	Gare maritime	17 kWc
Ile de Sein	SDIS	21 kWc
Clohars Carnoet	Salle multi activitée	16 kWc
Plouégat-Moysan	Ecole maternelle	9 kWc
Plozevet	Ecole municipale	9 kWc
Kerlaz	Salle multi-activités	9 kWc
Saint-Pabu	Services techniques	36 kWc
Ouessant	Services techniques	30 kWc
Plounevez-Lochrist	Salle polyvalante	36 kWc
Plobannaec-Lesconil	Services techniques	34 kWc
Ouessant	Salle polyvalante	11 kWc

LA MUTUALISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La charte pour l'énergie, signée en décembre 2014 par les quatre agences locales de l'énergie, le Conseil Départemental du Finistère et le SDEF, précise que **le syndicat est l'interlocuteur référent dans le domaine de la gestion des CEE pour le compte de toutes les communes du département adhérentes au SDEF**. La mutualisation opérée par le syndicat permet à des communes de bénéficier du dispositif. Celles ci, après avoir transféré leurs « droits » au SDEF, bénéficient d'un reversement d'une partie du produit de la vente des CEE.

Dans le dispositif CEE, le SDEF intervient dans :

- Le conseil pour les travaux d'éclairage public ;
- La collecte au niveau départemental des CEE et leur gestion administrative ;
- La vente des CEE ;
- La redistribution du produit de la vente aux collectivités.

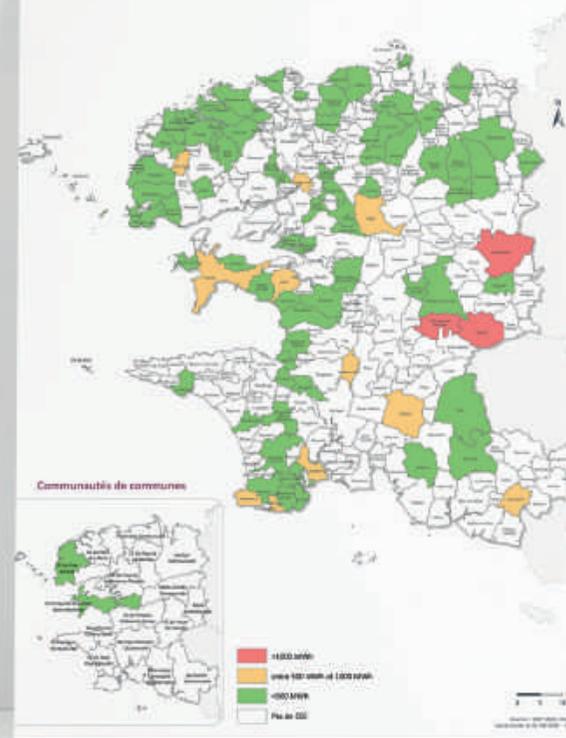
Montants des CEE validés pour l'année 2019 :

Communes	Total CEE*	Communes	Total CEE*	Communes	Total CEE*	Communes	Total CEE*
ARGOL	988 790	KERHAIR FLAVERNEC	88 100	MEZRAH	88 100	FLOUVE	21 000
AUDERNE	85 000	LA MARTIÈRE	38 000	MEZLAC SURPOTHEL	111 800	FLOUVE LES SIBOTIEN	148 000
BANNALEC	279 000	LA ROCHE MAURICE	124 800	FEMBARON	213 500	FLOUVE	102 000
BÉGUÉ	100 000	LAMBAL FLOUVEZ	21 200	FLEBERCHET	72 000	FLOUVE	208 000
CC PAYS D'IRHOE	287 800	LAMBAL FLOUVEZ	94 000	FLOUVEZ LE COBIL	104 475	FONT DE BUILES QUIMBERCH	102 800
CC PAYS DE BROUEN	88 000	LAMBAL	94 000	FLOUVEZ SAINT GERMAIN	179 000	FONT LAURE	88 100
CC S CARREZ SUR MER	388 758	LAMBAL	711 375	FLOUVEZ	85 100	FOURBIEUX	180 000
CHATEAUNEUF DU FAOU	1 084 300	LAMBAL	111 011	FLOUVEZ	141 400	OUSSÉBLE	194 000
CLÉDER	213 000	LAMBAL	307 710	FLOUVEZ LAMBERN	83 700	ROSCOFF	21 000
COAT MEH	41 800	LAMBAL	179 700	FLOUVEZ LONZAY	42 900	SAINTE DIVY	388 000
COMBRIT	548 700	LAMBAL	50 500	FLOUVEZ	103 400	SAINTE DIVY	21 000
CRÉZON	200 200	LAMBAL	740 280	FLOUVEZ	197 400	SAINTE FIE	342 000
CRÉZON	27 800	LAMBAL	27 000	FLOUVEZ	111 400	SAINTE FIE	74 000
CRÉZON	1018 440	LAMBAL	108 000	FLOUVEZ	242 800	SAINTE VERVAÏN	21 200
ÉGLANHÉ	27 800	LE CLOUVEZ SAINT THAIS OMBRE	252 900	FLOUVEZ	27 200	SCAEN	744 000
ÉGLANHÉ	206 800	LE CLOUVEZ	58 000	FLOUVEZ	27 200	THÉZE HUELSONT CARNEAU	108 000
ÉGLANHÉ	42 200	LE CLOUVEZ	27 000	FLOUVEZ	72 000	THÉZE	800 100
ÉGLANHÉ	94 000	LE CLOUVEZ	111 500	FLOUVEZ	111 400	TRÉNET	123 000
ÉGLANHÉ SUR GOYVEN	27 000	L'AMONTAL CAMPFRONT	111 400	FLOUVEZ	130 900	TRELEZ	20 000
ÉGLANHÉ	83 700	L'AMONTAL FLOUVEZ	30 000	FLOUVEZ	37 800	TRELEZ SUR MER	11 000
ÉGLANHÉ	279 000	LOCMELAR	118 200	FLOUVEZ	130 200	TRELEZ	14 000
ÉGLANHÉ	80 814	LOCOUDY	443 275	FLOUVEZ	288 900	TRELEZ	300 275
ÉGLANHÉ	34 000	LOUVEZ EN OULAS	130 200	FLOUVEZ	8 200		
ÉGLANHÉ	102 200	MELVEN	88 100				

* (kWh cumac)

89 343,50 € reversés aux communes pour 20 660 562 kWh cumac pour des travaux achevés entre le 31/05/2018 et le 24/04/2019

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE VALIDÉS EN 2019



CEE- TEPCV

(Certificat d'Économie d'Énergie - Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte)

Le Pays COB, le Pays de Brest, QBO et Morlaix Communauté, en tant que territoires à énergie positive pour la croissance verte sont éligibles au dispositif des CEE TEPCV et disposent d'une enveloppe de 400 GWh cumac pour les travaux réalisés avant 31 décembre 2019. Ces territoires lauréats ont décidé de s'appuyer sur l'expertise du SDEF afin de valoriser les CEE TEPCV de leur territoire.

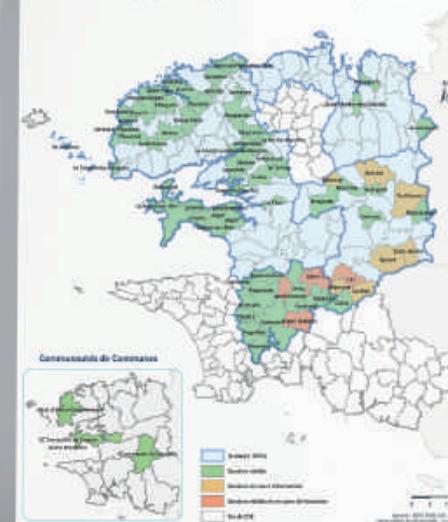
Le rôle du SDEF pour ce dispositif de CEE TEPCV est :

- D'apporter des conseils auprès des structures partenaires (dont ALECOB et ENERGENCE) pour la conformité du dossier CEE TEPCV,
- De réaliser le dépôt de dossier CEE TEPCV,
- De valoriser les CEE au meilleur prix,
- De procéder aux reversements des CEE vers les communes bénéficiaires.

Le SDEF s'est engagé à verser aux bénéficiaires une valorisation garantie de :

- 4.5 €/MWh cumac pour les travaux d'éclairage public,
- 4 €/MWh cumac pour les travaux sur les bâtiments.

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE VALIDÉS EN 2019
Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)



ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIES

Avec la fin des tarifs réglementés d'électricité et de gaz naturel, les acheteurs soumis aux règles de la commande publique (collectivités, collèges publics, hôpitaux, ...) doivent mettre en concurrence leurs fournisseurs d'énergie. Pour aider ces structures, pour mutualiser les moyens et les coûts, et obtenir des offres compétitives, **le SDEF propose à ses adhérents ainsi qu'aux autres acheteurs finistériens de mutualiser leurs achats d'électricité et de gaz.**

En 2019, le SDEF a lancé un appel d'offres pour l'achat d'électricité et de gaz. Il a ainsi procédé à un appel d'offres afin de désigner un fournisseur d'électricité et de gaz pour une durée de 3 ans (2020 – 2021 – 2022). L'appel d'offres était décomposé en 5 lots :

- **Lot 1 ELEC** : Sites raccordés en Basse Tension < 36 kVA (bâtiments)
- **Lot 2 ELEC** : Sites raccordés en Basse Tension < 36 kVA (éclairage public)
- **Lot 3 ELEC** : Sites raccordés en Basse Tension > 36 kVA
- **Lot 4 ELEC** : Sites raccordés en Haute Tension > 36 kVA
- **Lot gaz** : Sites alimentés en gaz naturel

Lot 1 et lot 2 :

Le lot 1 et 2 qui regroupent 8 995 sites finistériens pour une consommation annuelle de 67 GWh a été attribué à EDF.

Lot 3 et lot 4 :

Le lot 3 et 4 qui regroupent regroupe 821 sites finistériens pour une consommation annuelle de 93 GWh a été attribué à ENGIE.

Lot gaz :

Le lot gaz qui regroupe 671 sites finistériens pour une consommation annuelle de 69 GWh a été attribué à EDF.

Les cartes présentent les communes et EPCI membres du groupement d'achat d'énergies.



Sont également membres du groupement :

- 47 collèges
- 35 écoles privés
- 1 école d'ingénieur
- 11 EHPAD
- 9 CCAS
- 5 CIAS
- 6 associations
- Le Conseil Départemental du Finistère
- Le Centre de Gestion du Finistère
- L'EPCC Chemins du patrimoine
- Le SDIS
- 3 SEM
- 9 Syndicats mixtes

Dans un contexte de hausse du prix de l'électricité et du gaz, le groupement d'achat a permis de limiter la hausse de la facture énergétique des membres :

- **Lot 1 et lot 2** : + 7,5% par rapport au précédent marché. Malgré l'augmentation constatée entre le nouveau marché et l'ancien, il reste inférieur de l'ordre de -8% par rapport aux tarifs réglementés d'EDF.
- **Lot 3 et lot 4** : + 6% par rapport au précédent marché.
- **Lot gaz** : + 4% par rapport au précédent marché.

LES BORNES DE RECHARGES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

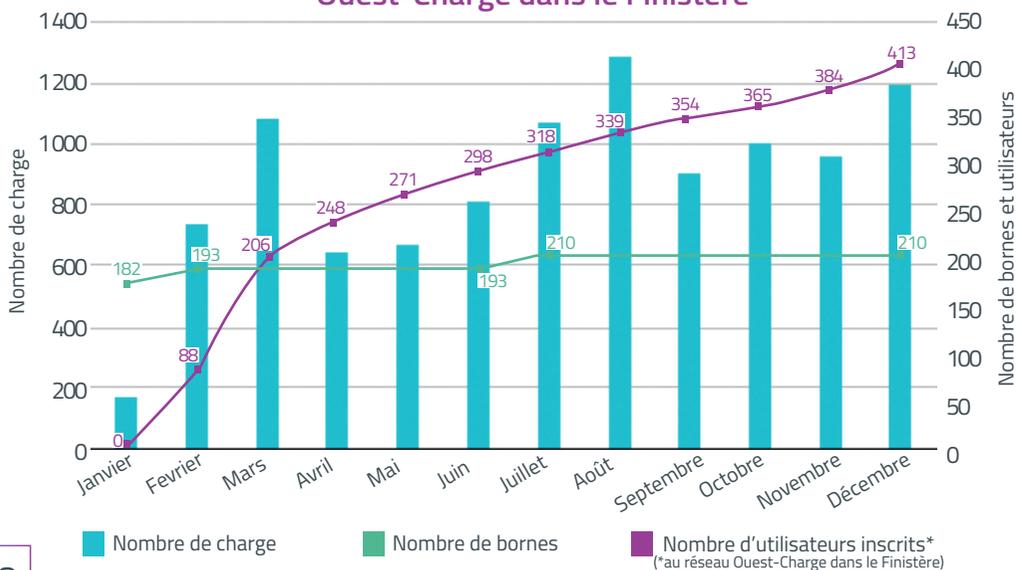
En janvier 2019, le SDEF a adopté la marque Ovest Charge avec le SDE22 et le SDE35.

Une nouvelle grille tarifaire a été mise en place au 1^{er} avril 2019 : le tarif s'établit à 20c€/kWh pour les bornes normales et 30c€/kWh pour les bornes rapides.

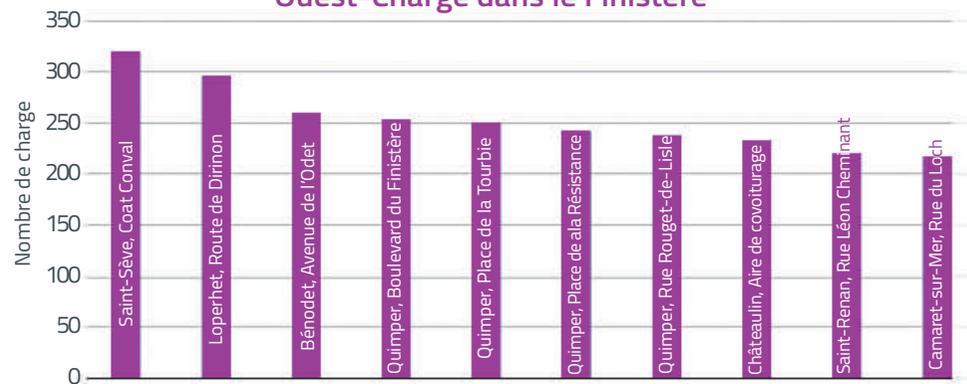


Au 31 décembre 2019, 197 bornes normales et 14 bornes rapides sont exploitées par le SDEF. Le service de recharge est payant depuis le 1^{er} février 2018.

Etat des lieux de la mobilité électrique sur le réseau Ovest-Charge dans le Finistère



TOP 10 du nombre de charges par station sur le réseau Ovest-Charge dans le Finistère



Recettes du réseau Ovest-Charge dans le Finistère

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 mars 2019, l'accès aux bornes était gratuit.



UN RÉSEAU DE STATIONS POUR LES VÉHICULES AU GAZ NATUREL

7 stations GNV d'ici 2021 dans le Finistère

Suite aux premières études menées en 2016 et le vif intérêt présenté par les acteurs du transport passager et marchandise, le SDEF a décidé de se lancer dans la création d'un réseau réparti géographiquement sur tout le département de 7 stations-service ouvertes au public afin que se développe cette nouvelle carburant propre.

D'ici fin 2021, un réseau complet de 7 stations sur l'ensemble du Finistère verra le jour. Ces stations permettront aux transporteurs finistériens de remplacer des véhicules diesel par des véhicules moins polluants avec des stations installées dans un rayon maximum de 50 km



Un maillage régional Breton

A l'échelle de la Bretagne, les 4 syndicats d'énergie Bretons, via leur SEM, portent le projet de développer un réseau régional. Pour ce faire, la SAS Bretagne mobilité GNV a été créée en 2019.

En Bretagne, 18 stations seront ouvertes d'ici 2020 et 7 sont en cours réflexion. Ce maillage sur le territoire permettra aux utilisateurs (particuliers ou professionnels) du Gaz Naturel Véhicules (GNV) de parcourir toute la Bretagne proprement en réalisant des économies.



Les avantages du GNV

Une station-service propose des bornes de recharge en gaz comprimé, servi en quelques minutes comme pour un plein d'essence ou de diesel. Une gamme variée de véhicules neufs existe déjà, allant du véhicule léger au tracteurs poids lourds. Il est particulièrement adapté pour la messagerie-livraison en agglomération puisqu'il limite la pollution et le bruit

- 
Limite la pollution sonore
50% de bruit en moins
- 
Améliore la qualité de l'air
-93% de particules fines et -27% de Nox, VS Diesel
- 
Réduit les coûts des carburants
Jusqu'à -30%, VS Diesel
- 
Limite les gaz à effet de serre
-80% avec le BioGNV, VS Diesel



Du GNV avec la méthanisation

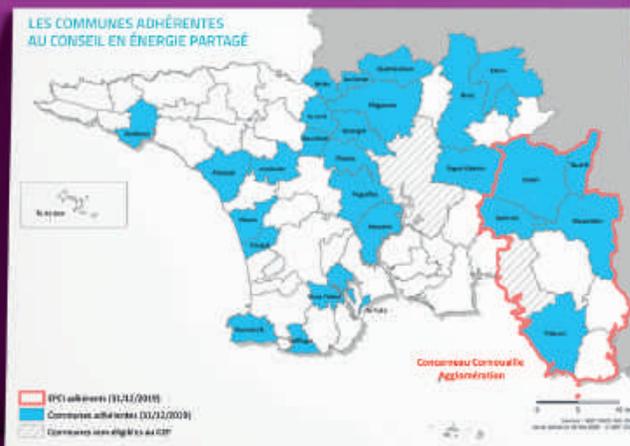
Grâce à la méthanisation réalisée à partir des ressources bretonnes et, peut-être, grâce à d'autres procédés de gazéification, la part du gaz d'origine renouvelable dans le réseau de gaz augmentera au cours des prochaines années, et pourquoi pas finira par définitivement remplacer le gaz d'origine fossile. La création d'un réseau de stations-service n'est qu'une première étape mais elle est indispensable pour réussir à terme la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air.

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Les conseillers énergies du SDEF sont aux services des communes et EPCI de Cornouaille pour proposer la meilleure efficacité énergétique au patrimoine public.

CHIFFRE CLÉS EN 2019

- 28 collectivités bénéficient de l'expertise des conseillers énergie du SDEF
- + 12 nouvelles communes et 1 EPCI adhérents au CEP



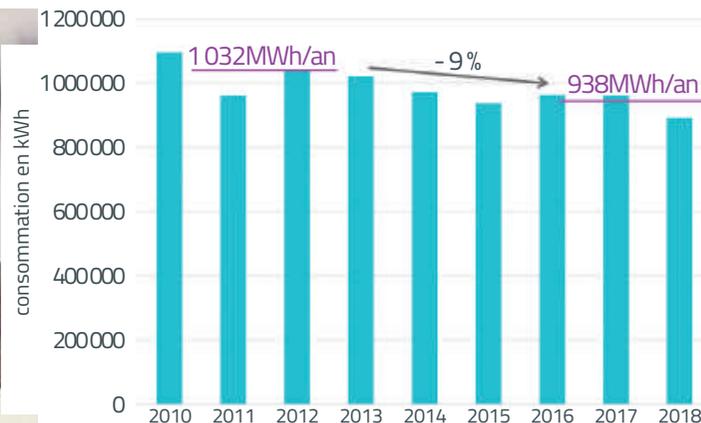
Des actions concrètes et des résultats

Zoom sur la commune de Plomelin :

Adhérente au service CEP depuis 6 ans, les consignes de chauffage de tous les bâtiments communaux ont été optimisées. Un programme de remplacement des menuiseries du groupe scolaire a également été mis en place. Ainsi, les consommations énergétiques globales du patrimoine public (bâtiments, éclairages publics et véhicules) ont été réduites de près de 10% à périmètre constant*. Avec l'augmentation du coût de l'énergie, on estime aujourd'hui que 10 000€ sont économisés chaque année grâce aux consommations d'énergie.

*Périmètre constant : sans prise en compte des bâtiments construits ou détruits, des créations, extension et suppression des postes d'éclairage public.

Tous secteurs confondus à périmètre constant



Une satisfaction des collectivités

Retour sur l'accompagnement du CEP sur la rénovation et l'extension de l'école Saint Exupéry à Pluguffan (Christian Bargain, adjoint aux travaux et Alain Decourchelle, Maire de Pluguffan)

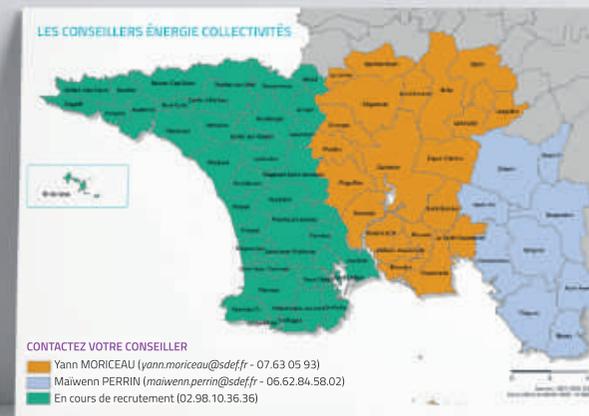
« Après avoir établi un bilan énergétique des établissements publics, et nous avoir conseillé pour la rénovation de la mairie, le CEP nous a apporté une aide précieuse dès le début des études de rénovation et d'extension de l'école Antoine de Saint Exupéry. Cette école construite dans les années 80 et accueillant plus de 250 élèves n'est plus aux normes thermiques, elle a aussi besoin d'une amélioration de la qualité de l'air.

De la définition des besoins à l'établissement de l'avant-projet définitif, les conseils du CEP nous ont permis de tendre vers une meilleure efficacité énergétique avec en plus l'utilisation de matériaux bio sourcés et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le projet étant en toujours en cours, nous comptons sur sa présence et ses conseils pour nous assister sur la consultation des entreprises et le suivi des travaux. »

Pour adhérer, contactez votre conseiller CEP

Conventionné sur 3 ans et renouvelable, le tarif varie de 0,5 €/an/hab à 0,8 €/an/hab. en fonction du nombre d'habitant.



LA SENSIBILISATION AU PUBLIC

Le SDEF met à disposition du public deux expositions dans ses locaux et deux expositions nomades. Les expositions fixes entièrement gratuites peuvent être visitées sur simple demande (en contactant le SDEF) et peuvent être accompagnées d'ateliers d'animation



Tous acteurs de notre futur énergétique

Installée sur le site de Quimper et inaugurée en novembre 2018, l'exposition permet d'envisager les grands enjeux de la transition énergétique : climat, mobilité, urbanisme, gestion de l'énergie et conclure sur les transformations des territoires.

Dans le rôle d'un citoyen qui fait des choix pour lui-même ou dans celui d'un acteur de l'aménagement qui fait des choix pour la collectivité et le territoire, l'objectif du visiteur est de prendre les décisions importantes qui mèneront à l'atteinte des objectifs ambitieux de la transition énergétique.

Nouvelles énergies, nouveaux carburants, aménagement urbain, réseaux intelligents « smart grids », tous ces thèmes complètent la sensibilisation aux enjeux de l'énergie.

En fin de visite, la réalité augmentée projetée sur une maquette de l'île d'Ouessant permet de mieux mesurer l'importance des changements à venir et le rôle de chacun dans la réussite de la transition.

Cette exposition est installée au siège du SDEF à Quimper qui est un bâtiment exemplaire au titre de l'énergie.

ou de visites de sites de production d'énergies renouvelables. Les expositions nomades peuvent être mises à disposition gratuitement pour se rapprocher au plus près des publics. En 2019, 750 scolaires ont profité de ces expositions.

Le parcours de l'énergie

Le SDEF accueille dans ses locaux de Landivisiau une exposition permanente baptisée le parcours de l'énergie.

Véritable outil pédagogique, cette exposition permanente sensibilise le visiteur au cheminement de l'énergie, depuis la source jusqu'à son utilisation. La volonté initiale du SDEF est de susciter des comportements responsables autour des problématiques liées aux énergies.

L'exposition s'articule sous la forme d'un parcours en 4 espaces : les ressources d'énergies, la transformation de l'énergie, son acheminement et ses utilisations au quotidien. L'objectif principal est de créer un questionnement chez le visiteur en lui permettant de mieux saisir le contexte global et actuel des enjeux relatifs à l'énergie sur le plan mondial. Conçue dans le même esprit que le bâtiment de l'antenne Nord du SDEF, l'exposition répond à des exigences environnementales qui démontrent une cohérence entre le message et son support.



Le concours Ecoloustics

Destiné à tous les scolaires du cycle 3 (CM1, CM2, 6ème), ce concours labellisé et mené en partenariat avec l'Education Nationale s'articule autour du thème « Ma commune et l'énergie, hier, aujourd'hui et demain ».

Il s'agit de proposer un parcours d'exploration du territoire qui sera concrétisé sur un support (diaporama, vidéo, reportage, bande dessinée...). Ce dossier leur permettra d'appréhender la notion de « transition énergétique », qui s'illustre par des changements de production (hier le charbon, demain le solaire...) et de consommation.

En 2019, la classe de CM2 des Saint-Anges de Douarnenez a été lauréate au niveau départemental et national. Les élèves et leur professeur ont été récompensés avec une sortie scolaire à Paris où ils ont notamment rencontré les sénateurs Finistériens Michel Canevet et Philippe Paul.



LE PROJET ICE SUR OUESSANT

En 2017, EDF-SEI a mis en place les conditions favorables à l'implantation de « Smart Island » avec un système de pilotage (Energy Management System) de la centrale fuel et des productions d'énergies renouvelables ainsi qu'un système de stockage d'1MW.

Après l'éclairage public économe inauguré en février 2017, la centrale photovoltaïque de 54 kWc du gymnase et l'installation du système de stockage de lissage pour préparer l'augmentation de l'injection de la production hydrolienne sur le réseau pour se rapprocher des 500 kW, le SDEF a, en 2019 installé de nouvelles centrales photovoltaïques.

En 2019 également, le plan d'action et de déploiement de nouvelles briques technologiques a été adopté. Ouessant sera un site pilote pour le déploiement du projet IoT et des objets communicants dédiés au système énergétique seront mis en place dans les bâtiments publics et chez les habitants et professionnels volontaires.



Rappel sur les objectifs du projet ICE

Le SDEF participe, aux côtés de nombreux acteurs publics, à la mise en oeuvre et à l'exploitation d'un réseau intelligent dans le cadre de deux projets ambitieux qui répondent aux enjeux énergétiques d'un territoire isolé et non connecté au continent tel que Ouessant : le programme européen Interreg ICE (Intelligent Community Energy) et le programme national SMILE (Smart Ideas to Link Energies). En effet, le contexte énergétique à Ouessant, c'est :

- Environ 1 700 m3 de fioul brûlé chaque année pour répondre aux besoins électriques ;
- Une émission annuelle de CO2 estimée à 4 500 tonnes ;
- Une consommation d'électricité annuelle estimée à 6 000 MWh.

Le SDEF a pu initier un consortium industriel en faveur du développement du projet pilote Smart Island.

Programme européen Interreg ICE (Intelligent Community Energy)

ICE veut concevoir et exploiter un système énergétique innovant de type smart grid basé sur les énergies renouvelables et donc à très faible empreinte carbone. Ce système électrique cherche à adapter la gestion de l'offre et de la demande énergétique en temps réel. Le recours à de nouvelles technologies de collecte et de traitement de données de production et de consommation d'énergie ainsi que l'intégration d'un stockage d'électricité permettra de garantir une fourniture d'énergie pérenne sur toute l'île.



Programme SMILE (Smart Ideas to Link Energies)

L'objectif de ce programme consiste à contribuer au développement des smart grids sur les territoires de Bretagne et du Pays de la Loire.

L'objectif économique de SMILE est d'intensifier le déploiement de start-up et de PME-PMI, notamment par association avec des grands groupes et de concentrer le savoir-faire industriel en matière de développement des technologies smart grid.

L'exposition mobile « Tous acteurs de notre futur énergétique » à Ouessant

L'exposition permet de sensibiliser les Ouessantais à la transition énergétique et explique les smart grids. Elle a été installée à la mairie de décembre 2019 à janvier 2020.



SEM ÉNERGIES EN FINISTÈRE



La société d'économie mixte « Énergies en Finistère » créée le 30 mars 2018 permet d'associer des acteurs publics et privés pour développer des projets énergétiques sur le territoire, tout en garantissant la maîtrise de ces projets par les collectivités et leurs groupements.



Développer la transition énergétique dans le Finistère

Énergies en Finistère a pour mission d'accompagner la mise en oeuvre de la transition énergétique en Finistère dans le respect des objectifs définis dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et notamment, le développement des sources d'énergies renouvelables pour atteindre l'objectif de 32% d'énergies renouvelables en 2030.

La SEM Énergies en Finistère constitue un véritable outil à la disposition des collectivités pour la réalisation de leurs projets de territoire et l'accélération de leur mise en oeuvre, grâce à l'association d'acteurs publics et privés.

LES OBJECTIFS



Investir

Par financement propre ou capitalisation grâce au capital de 4 M€ dont est dotée la SEM.



Mobiliser

Soutenir des projets d'intérêt général par le recours aux capitaux privés.



Produire

Acquisition, aménagement, construction et exploitation de moyens de production énergétique.



Promouvoir

Les énergies nouvelles : les filières bois-énergie, GNV, méthanisation, photovoltaïque, éolien, hydrolien.

Une société à plusieurs acteurs

Dotée d'un capital de 4 millions d'euros, Le SDEF détient 74% des parts de cette société et la Caisse des Dépôts, la SARL société financière TY NAY, le crédit agricole du Finistère, le Crédit Mutuel Arkéa et la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire partenaires des collectivités locales au service du développement économique sont actionnaires privés de cette société à hauteur de 26% des parts.

Des réponses adaptées à chaque projet



Le secteur privé :

Développeurs, installateurs, agriculteurs, transporteurs ... Énergies en Finistère apporte la solidité d'un acteur public allié à la flexibilité du privé. Grâce à son image et ses nombreux contacts, cette société est pour vous un partenaire fiable qui pourra notamment vous apporter son expertise en consultation citoyenne et publique.



Les collectivités locales :

Énergies en Finistère est une société publique détenue majoritairement par le SDEF, c'est donc aussi la vôtre. Grâce à ses différents partenariats avec les acteurs économiques, mais également le tissu associatif et citoyen, cette société est pour vous un partenaire indépendant qui pourra réaliser, ou coréaliser, vos projets d'énergie renouvelable. Cela concerne aussi bien les projets sur votre patrimoine que ceux situés sur le reste de votre territoire.



Les associations et collectifs de citoyens :

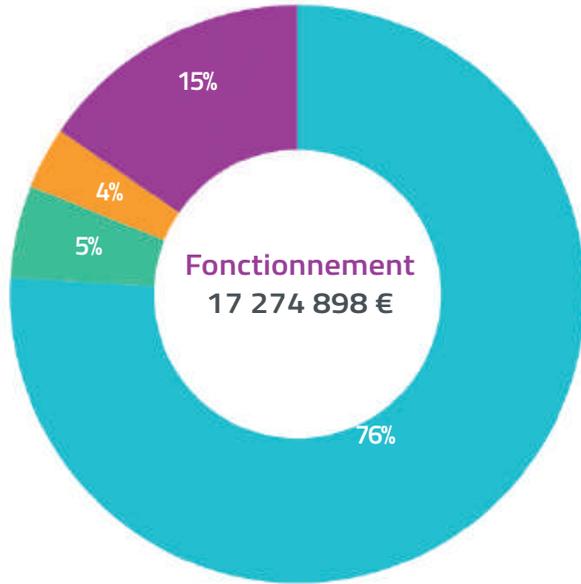
Énergies en Finistère a inscrit dans ses statuts la volonté de promouvoir l'investissement citoyen. Grâce à ses capacités d'ingénierie et d'investissement, cette société est pour vous un partenaire de confiance qui pourra notamment vous accompagner dans la structuration de votre coopérative citoyenne ou encore financer la phase d'émergence de votre projet tout en vous assurant que celui-ci reste majoritairement citoyen à terme.



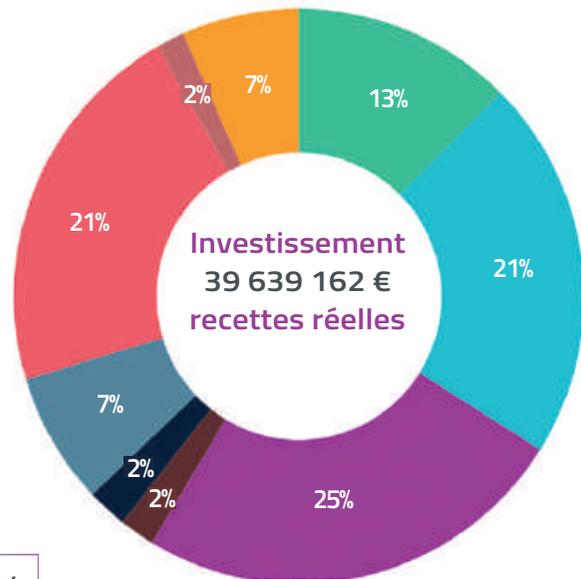
LES MOYENS



LE BUDGET LES RECETTES



- Taxe sur l'électricité
- Autres produits
- Redevance de concession
- Participation communes EP



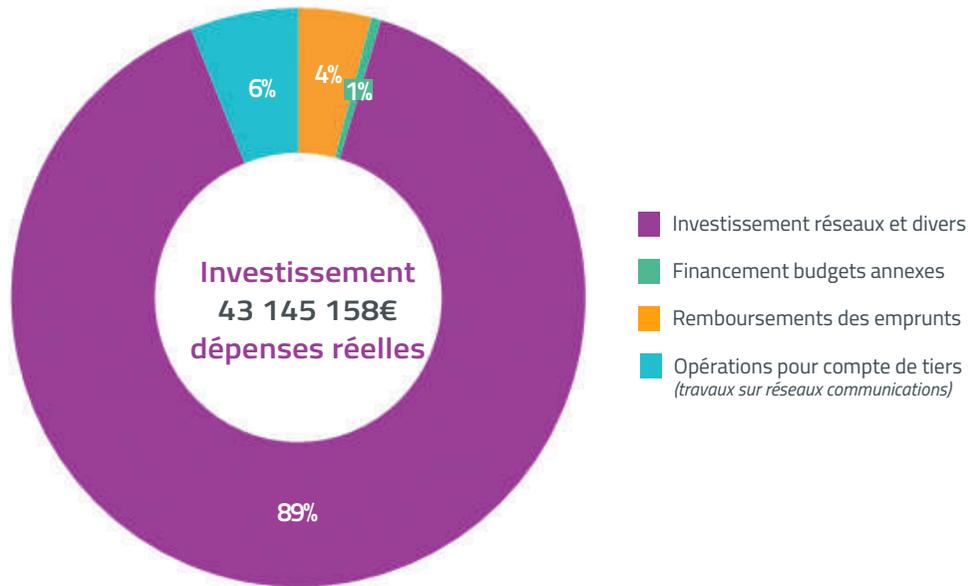
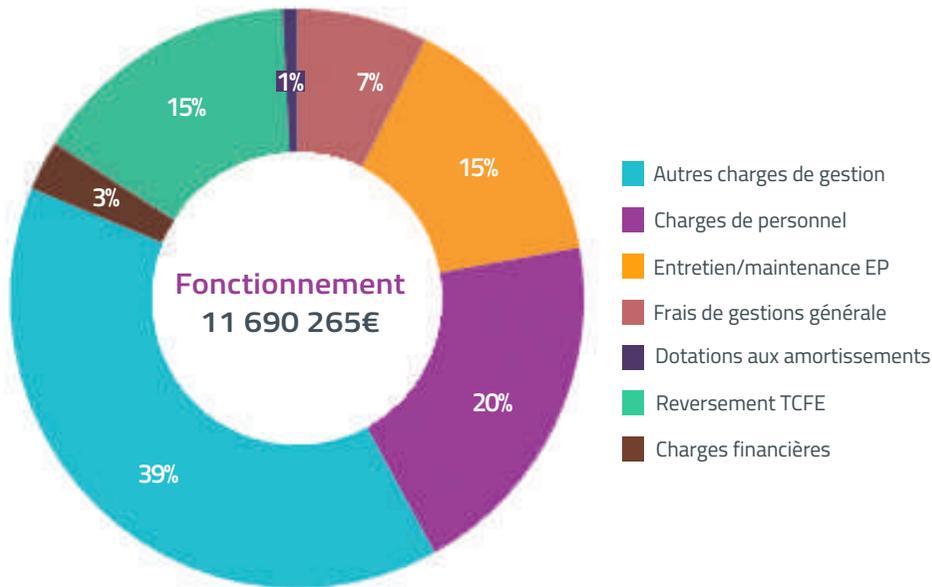
- Subvention du FACE
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- FCTVA et TVA
- Opérations pour compte de tiers
- Autres subventions et recettes
- Participation des collectivités et tiers
- Redevance investissement R2
- Programme PAMELA
- PCT



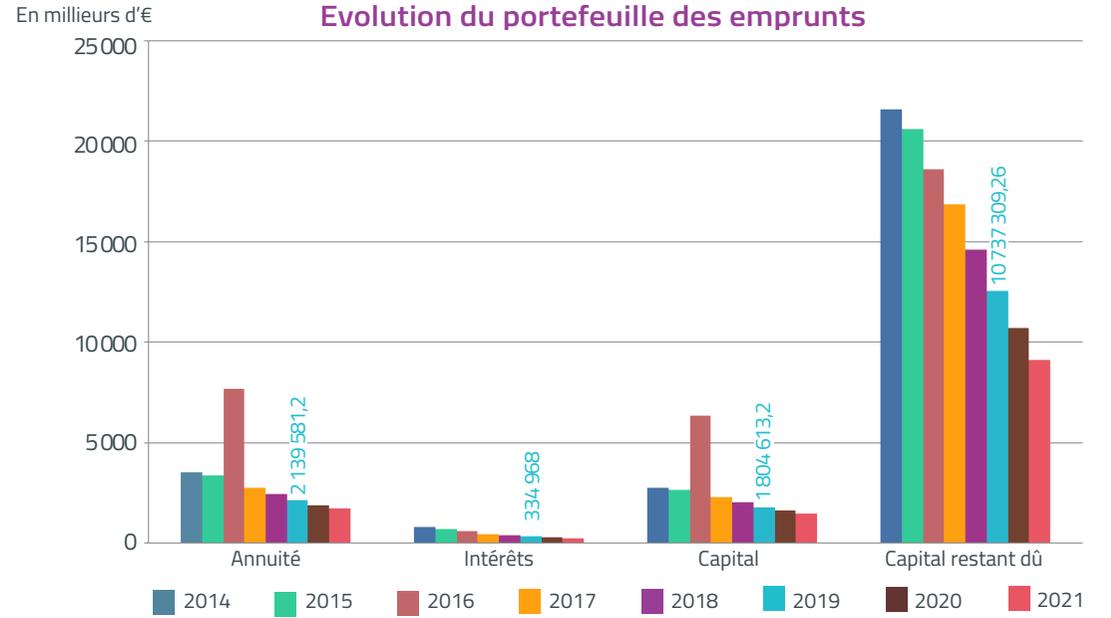
3 867 951€ €
C'est le montant CEE et CEE-TEPCV
reversé aux communes

13 112 480 €
C'est le montant de la TCCFE perçue en 2019

LES DÉPENSES



Remboursement des emprunts Evolution du portefeuille des emprunts



4,10%

C'est le pourcentage du remboursement du capital des emprunts par rapport aux dépenses d'investissement



1 726 000 €

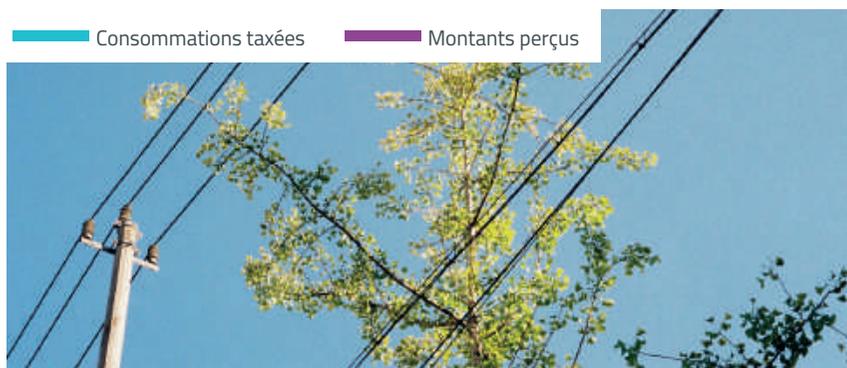
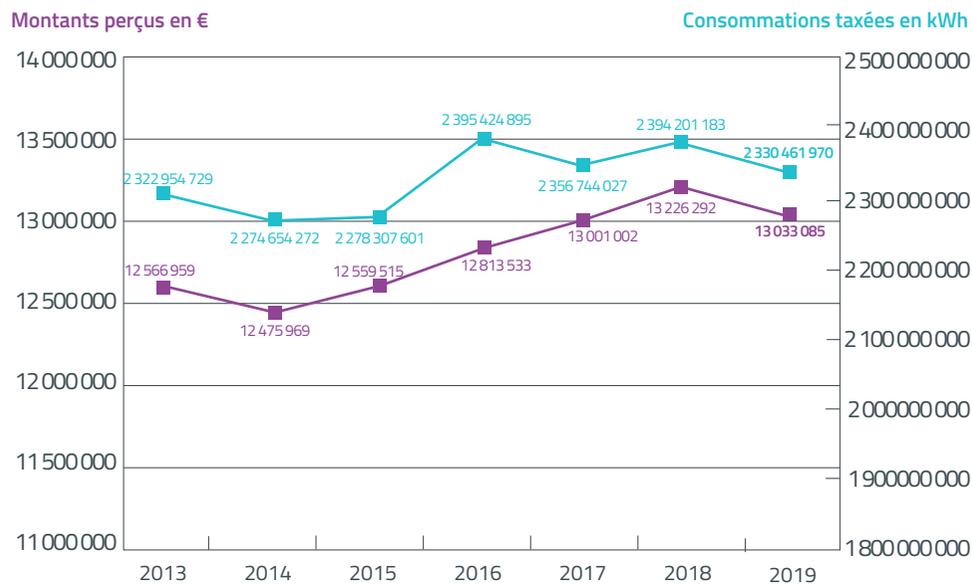
C'est le montant total TTC des dépenses de maintenance et d'entretien des réseaux d'éclairage public, dépense représentant 33 % du budget de fonctionnement

LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

Evolution des consommations et montants perçus

A l'échelle du SDEF, après une année 2018 qui a connu une hausse des volumes consommés du fait notamment d'une plus grande fraîcheur des saisons automne/hiver, les consommations repartent à la baisse en 2019 pour atteindre un niveau similaire à 2017 avec 2 330 GWh ; prouvant là encore la très grande thermo-sensibilité de cette donnée.

Pour ce qui est des montants perçus, malgré une augmentation en 2019 du tarif appliqué aux consommateurs non professionnels raccordés sous une puissance souscrite inférieure ou égale à 250 kVA ainsi qu'aux clients professionnels avec une puissance au plus de 36 kVA (qui est passé en 2019 de 0,75 à 0,76 €/MWh -> soit +1,33% applicable à 83% des volumes taxés), l'évolution de ces montants suit la tendance des volumes consommés



Une actualisation des tarifs en 2020 et 2021

Conformément à l'article D.3333-1-6 du CGCT et sous l'effet de la progression de l'indice moyen des prix à la consommation (IMPC) hors tabac de l'ensemble des ménages, le tarif appliqué aux consommateurs non professionnels raccordés sous une puissance souscrite inférieure ou égale à 250 kVA ainsi qu'aux clients professionnels avec une puissance au plus de 36 kVA progresse à nouveau d'un centime en 2020 pour atteindre 0,77 €/MWh. En 2021 et pour la 3ème année consécutive, une hausse d'un centime sera observée ; aboutissant à un tarif de 0,78 €/MWh

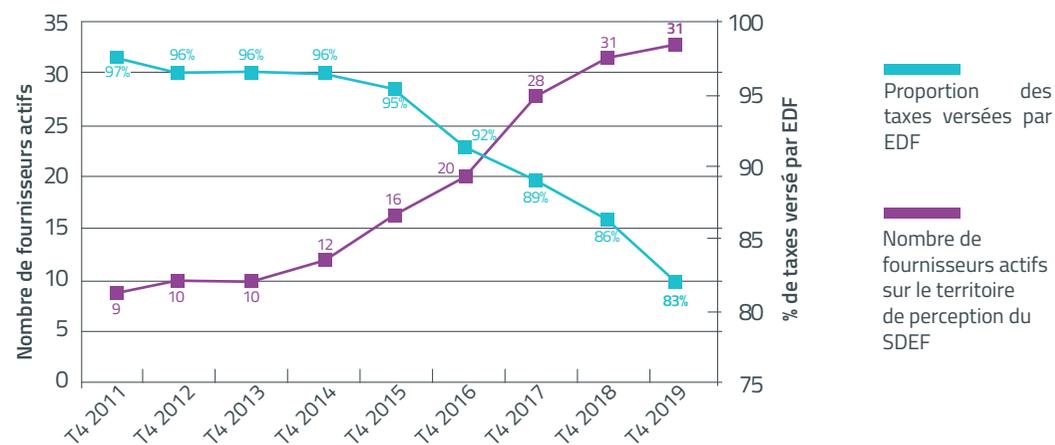
Pour ce qui est du tarif applicable aux sites professionnels raccordés sous une puissance souscrite supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA, il était jusqu'à présent stable à 0,25 €/MWh, mais connaît lui aussi une hausse d'un centime sur 2020 (0,26 €/MWh). En revanche, ce tarif ne progressera pas en 2021.

Ces augmentations sont le reflet d'une formule mathématique d'actualisation en vigueur depuis le 1er janvier 2016 et appliquée nationalement.

Evolution du nombre de fournisseurs et parts de marché du fournisseur historique EDF

16 ans après l'ouverture du marché de l'électricité pour les clients professionnels et 13 ans après sa généralisation à tous les clients (y compris les particuliers), le nombre de fournisseurs actifs sur le territoire de perception du SDEF ne cesse de progresser. Pour mémoire, sur le 4ème trimestre 2011, seuls 9 fournisseurs étaient redevables de taxes auprès du SDEF. A la fin 2019, ils sont 33, et ce, malgré des fusions intervenues dans l'année 2019 ; les fournisseurs Direct Energie, Total Spring (anciennement Lampiris) et Total Energie Gaz étant dorénavant regroupés sous la même entité Total Direct Energie..

Dans le même temps et très logiquement, ce sont les parts de marché du fournisseur historique EDF qui sont grignotées. A fin 2019, ce fournisseur, qui a l'exclusivité des tarifs réglementés de vente et qui propose également des offres de marché, ne couvre plus que 83% des montants de taxes versées au SDEF (contre 97% à fin 2011) avec une érosion régulière de l'ordre de 3% par an depuis 2015.



LA COMMUNICATION



NEWSLETTERS SDEF INFO

En 2019, le traditionnel SDEF Info, lettre d'information papier du syndicat a été peu à peu remplacé par la newsletter digitalisée. Plus écologique et instantanée, cette nouvelle version numérique est envoyée à près de 1200 destinataires. Ainsi, mairies, communautés de communes, partenaires privés, publics et l'ensemble des organismes/personnes ayant données leur accord, reçoivent à chaque fin de mois les dernières actualités du SDEF.

A noter que la version papier est encore utilisée pour des « numéros spéciaux »



REFONTE DU SITE WWW.SDEF.FR

Le site internet du SDEF, www.sdef.fr, à été totalement revu. La refonte aux nouvelles couleurs du SDEF a été réalisée en interne ce qui permet au service communication de maîtriser l'ensemble des actions faites via ce support.

Ce nouveau site, adapté sur mobile, tablette et ordinateur permet à l'internaute de comprendre l'organisation et les différentes compétences du SDEF, de s'informer des dernières actualités et de télécharger des documents.

Le site internet est également une passerelle d'entrée pour accéder aux logiciels SIG, gestion des affaires, SDEF Green et Muse.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le SDEF est désormais actif sur Twitter et LinkedIn. Ces médias sociaux permettent de diffuser l'actualité du SDEF en temps réel et d'échanger avec les acteurs qui constitue l'environnement dans lequel s'inscrit le SDEF.



@sdef29



SDEF

ÉVÉNEMENTIEL

Le SDEF à participé à deux salons majeurs durant l'année.



Lors congrès FNCCR du 1^{er} au 3 octobre à Nice, le SDEF était présent sous la bannière PEBreizh avec les 3 autres syndicats bretons.

Breizh Transition.

Le 27 et 28 novembre, la 3^{ème} édition de Breizh Transition, le salon pour accélérer la transition énergétique, a eu lieu à Quimper. Une nouvelle fois, le SDEF était partenaire institutionnel de l'évènement.

PLAQUETTES D'INFORMATION

Afin de mieux comprendre chaque activité dans lesquelles le SDEF est engagé, de nombreux supports sont disponibles en téléchargement sur notre site www.sdef.fr rubrique *documentation*. Vous trouverez des plaquettes relatives au GNV, au PCRS, au CEP, aux expositions, à la SEM Energies en Finistère ainsi que les rapports du contrôle de concession et rapports d'activité.



ABF : Architectes des bâtiments de France

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie

AODE : Autorité organisatrice de la distribution d'électricité

BTHD : Bretagne très haut débit

CEE : Certificats d'économies d'énergie

CGCT : Code général des collectivités territoriales

CRAC : Compte-rendu d'activité du concessionnaire

CRITÈRE B : Il constitue la durée moyenne de coupure perçue par an par un client basse tension quelle que soit la cause des coupures

CUMAC : Cumulé actualisé. Le kWh cumac est l'unité quantifiant les certificats d'économies d'énergie

DMA : Départ mal alimenté

DSLAM : Multiplexeur d'accès à la ligne d'abonné numérique

DSP : Délégation de service public

EDF : Électricité de France

ENEDIS : Gestionnaire du réseau de distribution public d'électricité (ex. ERDF)

EP : Éclairage public

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

FACE : Fonds d'amortissement des charges d'électrification

FCTVA : Fonds de compensation de la TVA

FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

FSL : Fonds de solidarité pour le logement

FTTH : Fiber to the home = Fibre optique jusqu'au domicile

GDO : Gestion des ouvrages

GRDF : Gaz Réseau Distribution France

ICS : Informations Commercialement Sensibles

LOI NOME : Loi du 7 décembre 2010 portant sur la « Nouvelle organisation du marché de l'électricité »

MAÎTRE D'OEUVRE : Personne physique ou morale chargée de la conception et du suivi de la réalisation d'un ouvrage pour le compte d'un maître d'ouvrage

MAÎTRE D'OUVRAGE : Personne physique ou morale pour laquelle un projet est mis en oeuvre ou réalisé. Il en est le commanditaire.

Il définit un cahier des charges et par conséquent les besoins, le budget et le calendrier prévisionnel des travaux

MDE : Maîtrise de la demande en énergie

MED : Montée en débit

NRA/NRO : Noeud de raccordement abonnement noeud de raccordement optique

PAMELA : Programme d'amélioration esthétique des lignes aériennes

PBO : Point de branchement optique

PCAET : Plan climat air énergie territorial

PCT : Part couverte par le tarif

PEB : Pôle énergie Bretagne qui regroupe les quatre syndicats d'énergie breton

PEIM : Plan Exceptionnel d'Investissements et Maintenance

PEIM : Plan Exceptionnel d'Investissements et Maintenance

PTF : Proposition Technique et Financière

REDEVANCE R2 : Redevance contractuelle dite « d'investissement » fixée par le cahier des charges de concession est versée par ENEDIS au SDEF en fonction des travaux réalisés sur le réseau

RÉSEAU HTB : Réseau haute tension B. En courant alternatif : $U_n > 50 \text{ kV}$

RÉSEAU HTA : Réseau haute tension A ou moyenne tension. En courant alternatif : $1 \text{ kV} < U_n \leq 50 \text{ kV}$

RÉSEAU BT : Réseau basse tension. En courant alternatif : $50 \text{ V} < U_n < 1 \text{ 000 V}$

SDE : Syndicat départemental d'énergie

SIG : Système d'information géographique

SRCAE : Schéma Régional Climat Air Énergie

TCCFE : Taxe communale sur la consommation finale d'électricité

TICFE : Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité

TSE : Tarifs sociaux de l'énergie

TPN : Tarif de première nécessité

TST : Travaux sous tension

TURPE : Tarif d'utilisation du réseau public d'électricité

VRG : Valorisation des remises gratuites

Directeur de la publication : Antoine Corolleur

Co-directeur de la publication : Jacques Monfort

Rédaction : les services du SDEF : Jacques Monfort, Emmanuel Quéré, Christian Henaff, Katell Le Roy - Marschall, Antoine Guillaume, Morgane Boulière, Hélène Vente, Laurence Le Velly, Didier Rochard, François Jeffredo, Christophe Hémon, Thomas Le Poulichet, Anaïs Belleil

Conception graphique : Antoine Guillaume

Charte graphique : FNCCR - *Crédits photos* : SDEF, Fotolia, Unsplash

Impression : PRIM (Brèlès)

Journal imprimé dans une imprimerie certifiée Imprim'vert.



SIÈGE
9 Allée Sully,
29000 QUIMPER

ANTENNE NORD

Zone de Kerven
29400 LANDIVISIAU

**Syndicat Départemental d'Énergie
et d'Équipement du Finistère**

02 98 10 36 36
contact@sdef.fr
www.sdef.fr

